

2022/
2023



15

Éducation
et science

Neuchâtel 2025

Vivre avec de faibles compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes en 2022/2023



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Domaine «Éducation et science»

Publications actuelles sur des thèmes apparentés

Presque tous les documents publiés par l'OFS sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Statistique suisse (www.statistique.ch). Pour obtenir des publications imprimées, veuillez passer commande par téléphone (+41 58 463 60 60) ou par e-mail (order@bfs.admin.ch).

Compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes des adultes en Suisse

Neuchâtel 2024, 56 pages, Numéro OFS: 2334-2300

Compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes sur le marché du travail en 2022/2023

Neuchâtel 2025, 49 pages, Numéro OFS: 2334-2301

Domaine «Éducation et science» sur Internet

www.statistique.ch → Statistiques → Éducation et science

PIAAC en Suisse

www.statistique.ch → Statistique → Éducation et science
→ Enquêtes → PIAAC Suisse – Compétences des adultes

Vivre avec de faibles compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes en 2022/2023

Rédaction Audrey Bovier-Michelet, OFS; Anouk Widmer, OFS;
Emanuel von Erlach, OFS; Emiliano Stolz, OFS
Éditeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Neuchâtel 2025

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: piaac@bfs.admin.ch

Rédaction: Audrey Bovier-Michelet, OFS; Anouk Widmer, OFS;
Emanuel von Erlach, OFS; Emiliano Stolz, OFS

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 15 Éducation et science

Langue du texte original: français, allemand

Mise en page: Publishing et diffusion PUB, OFS

Graphiques: Publishing et diffusion PUB, OFS
Vous trouverez également les graphiques en version interactive dans notre catalogue en ligne.

En ligne: www.statistique.ch

Imprimés: www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
order@bfs.admin.ch, tél. +41 58 463 60 60
Impression réalisée en Suisse

Copyright: OFS, Neuchâtel 2025
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.

Numéro OFS: 2334-2302

ISBN: 978-3-303-15710-7

Table des matières

L'essentiel en bref	5	Annexe A – Tableaux	24
1 Introduction	7	Tableaux	24
2 Méthodologie	8	Annexe B – Informations sur le PIAAC	31
3 Composition sociodémographique et contexte familial	9	Informations de base concernant l'enquête	31
3.1 Composition sociodémographique	9	Méthodologie	31
3.2 Contexte familial	10	Annexe C – Définitions	38
4 Situation sur le marché du travail	12		
4.1 Participation au marché du travail, caractéristiques de l'emploi, situation financière et prestations sociales	12		
4.2 Utilisation des compétences au travail et nature des tâches effectuées	15		
5 Vie quotidienne	18		
5.1 Répercussions sociales et bien-être individuel	18		
5.2 Utilisation des compétences au quotidien	20		
6 Participation à la formation continue	21		

L'essentiel en bref

Les premiers résultats de l'enquête PIAAC, publiés en décembre 2024, ont permis d'offrir une vue d'ensemble des compétences existantes et manquantes en lecture, calcul et résolution adaptative de problèmes de la population résidente permanente de Suisse âgée de 16 à 65 ans ainsi qu'en comparaison internationale. Parmi la population étudiée, il a été relevé que 15% obtiennent de faibles résultats dans les trois domaines, ce qui représente environ 844 000 personnes en Suisse. La présente publication analyse plus en détail le profil et le quotidien des personnes avec de faibles compétences, afin de comprendre les enjeux liés aux faibles compétences et la manière dont ces dernières influencent la vie de tous les jours des personnes concernées.

Composition sociodémographique

Les personnes avec de faibles compétences forment un groupe très hétérogène en termes d'âge, d'origine, de formation et de profil linguistique. Ce groupe se distingue toutefois de l'ensemble de la population par plusieurs caractéristiques. En moyenne, les personnes avec de faibles compétences sont plus âgées et ont un niveau d'éducation moins élevé. À quoi s'ajoute que, souvent, elles n'ont pas pu remplir le test dans leur langue principale. Reste que le groupe à faible niveau de compétences comprend un nombre considérable de personnes (38%) dont la langue principale est une des langues nationales.

Les personnes qui ont immigré il y a plus de cinq ans se retrouvent plus souvent dans le groupe à faibles compétences que les natifs et les personnes qui ont immigré il y a moins de cinq ans.

Contexte familial

Il y a un lien établi entre le niveau de formation des parents et les compétences de leurs enfants. Pour près de la moitié des personnes avec de faibles compétences (47%), aucun des deux parents n'a obtenu de diplôme du degré secondaire II. En comparaison, ce n'est le cas que de 16% parmi l'ensemble de la population.

Plus de la moitié de la population (52%) avait, à l'âge de 14 ans, au moins un parent qui exerçait une profession hautement qualifiée. Chez les personnes avec de faibles compétences, cette proportion diminue de moitié pour atteindre 25%.

Les personnes dont les deux parents sont nés à l'étranger présentent un risque plus élevé d'avoir de faibles compétences. Pour 73% des personnes avec de faibles compétences, les deux parents sont nés à l'étranger, alors que ce taux ne se monte qu'à 40% pour l'ensemble de la population. Les personnes dont un seul parent est né à l'étranger ne montrent pas de différence significative.

Situation sur le marché du travail

Les personnes avec de faibles compétences sont moins bien intégrées sur le marché du travail: 71% d'entre elles sont actives occupées, contre 83% de la population totale. Elles exercent davantage des professions peu qualifiées (19% exercent des professions dites élémentaires, contre 5% de la population totale) et sont sous-représentées dans les services publics. Près de 80% des personnes avec de faibles compétences se situent dans les deux quintiles de revenus les plus bas et elles sont de manière générale plus nombreuses à percevoir des prestations sociales par rapport à la population totale. Leur utilisation des compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes dans le cadre de leur activité professionnelle est également plus restreinte. Par ailleurs, la nature des tâches effectuées diffère sensiblement de celle de la population totale. En effet, les personnes avec de faibles compétences effectuent surtout des tâches physiques (66% fournissent des efforts physiques prolongés au quotidien, contre 34% de la population totale) et jouissent de moins d'autonomie dans leur activité professionnelle (en termes d'horaires, d'organisation du travail, etc.) que la moyenne de la population.

Vie quotidienne

Il existe un lien positif entre les compétences et les facteurs non économiques, notamment la santé, la satisfaction quant à sa vie ou l'engagement politique et social.

Les personnes avec de faibles compétences font moins confiance à autrui que l'ensemble de la population (33%, contre 47%) et s'engagent moins de manière bénévole (19%, contre 37%).

En outre, les personnes qui ont de faibles compétences ont moins le sentiment que la moyenne d'avoir voix au chapitre sur le plan politique (33%, contre 51%).

On observe un lien entre les compétences et l'état de santé autoévalué: si 38% des personnes avec de faibles compétences indiquent que leur état de santé est très bon à excellent, elles sont 55%, et donc nettement plus nombreuses, à indiquer la même chose parmi l'ensemble de la population.

En comparaison internationale, la satisfaction dans la vie en Suisse compte parmi les plus élevées. La plupart des personnes résidant en Suisse (86%) sont très satisfaites de leur vie. Cette satisfaction baisse quelque peu à mesure que les compétences diminuent. Parmi les personnes avec de faibles compétences, 75% déclarent être généralement satisfaites de leur vie.

Participation à la formation continue

Près de la moitié des personnes avec de faibles compétences (46%) n'ont jamais suivi de formation continue au cours de leur vie, contre 23% dans la population totale, et seules 21% y ont participé dans les douze mois précédant l'enquête. En plus de participer nettement moins à la formation continue, les modalités de participation diffèrent également: chez les personnes avec de faibles compétences, la formation est généralement davantage liée au besoin et à des enjeux concrets d'intégration sociale et professionnelle (apprendre une langue, apprendre à lire ou écrire, etc.) que pour le reste de la population, pour qui la motivation principale reste l'intérêt personnel. La grande majorité des participants avec de faibles compétences suivent des formations en présentiel (78%), les formats à distance restant potentiellement moins accessibles pour ces derniers que pour la population dans son ensemble (62%).

1 Introduction

Dans notre société moderne, marquée par une complexité croissante des interactions sociales, économiques et technologiques, la capacité à comprendre un texte écrit, effectuer des calculs simples ou s'adapter à des situations nouvelles est devenue indispensable. Lire un mode d'emploi, comprendre et payer une facture, remplir un formulaire en ligne ou encore s'orienter dans un monde numérique en constante évolution sont autant de tâches qui supposent un certain niveau de littératie, de numératie et de compétences en résolution de problèmes. Pourtant, une partie importante de la population adulte éprouve des difficultés dans ces domaines fondamentaux, ce qui peut limiter leur autonomie, leurs opportunités professionnelles, mais aussi leur participation active à la vie sociale et démocratique.

Le Programme d'évaluation des compétences des adultes (PIAAC) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) étudie les compétences des adultes à maîtriser des informations écrites et chiffrées du quotidien et à les mobiliser dans la vie de tous les jours, à la maison et au travail. Les compétences évaluées dans ce programme (2022/2023) couvrent des connaissances et des aptitudes dans les domaines de la lecture (littératie), du calcul (mathématiques élémentaires – numératie) et de la gestion de défis quotidiens dans un contexte dynamique (résolution adaptative de problèmes). Ces compétences revêtent une importance cruciale, car elles sont considérées comme le fondement de la capacité à acquérir les connaissances et les aptitudes nécessaires pour mener une vie épanouie dans le monde actuel, que ce soit individuellement ou collectivement.

Les premiers résultats de l'enquête PIAAC, publiés en Suisse en décembre 2024, ont permis d'offrir une vue d'ensemble des compétences existantes et manquantes en lecture, calcul et résolution de problèmes de la population résidente permanente de Suisse âgée de 16 à 65 ans ainsi qu'en comparaison internationale. Parmi la population étudiée, il a été relevé que 15% obtiennent de faibles résultats dans les trois domaines de compétences testés, ce qui représente environ 844 000 personnes en Suisse. Selon les premières analyses, les personnes avec de faibles compétences forment un groupe très hétérogène en termes d'âge, d'origine, de formation et de profil linguistique.

La présente publication propose d'analyser plus en détail les profils et le quotidien des personnes avec de faibles compétences en lecture, calcul et résolution de problèmes, afin de comprendre les enjeux liés aux faibles compétences et la manière dont ces dernières influencent la vie de tous les jours des personnes concernées. Il s'agira tout d'abord de décrire leurs caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, niveau de formation,

statut sur le marché du travail, profils migratoire et linguistique et durée de séjour en Suisse) et d'analyser leur contexte familial ainsi que leur origine sociale (niveau de formation et profession des parents, etc.). Nous nous intéresserons ensuite aux différents aspects de leur vie professionnelle, pour savoir dans quelle mesure les personnes avec de faibles compétences sont intégrées sur le marché du travail et quels types d'emplois elles exercent, en comparaison à la population totale. Puis, nous nous concentrerons sur différents aspects de leur vie quotidienne (perception de la santé, satisfaction de vie, sentiment de confiance sociale, etc.). Nous étudierons finalement dans quelle mesure les personnes avec de faibles compétences participent à la formation continue et si les modalités de participation à la formation (durée, type, sujet du cours, etc.) diffèrent entre les personnes dont les compétences sont faibles et la population totale.

2 Méthodologie

L'enquête PIAAC en quelques mots

L'enquête PIAAC (Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes) a été menée pour la première fois en 2011 et répétée en 2023 dans 31 pays. Elle donne un aperçu des compétences en matière de lecture, de calcul et de résolution adaptative de problèmes de la population résidente permanente de la Suisse âgée de 16 à 65 ans.

La mesure des compétences est complétée par un questionnaire contextuel fournissant de nombreuses informations sur les participants, notamment leurs principales caractéristiques sociodémographiques, leur parcours de formation, leur statut professionnel, leur contexte familial, leur contexte linguistique et migratoire, leur utilisation des différentes compétences de base au travail et dans la vie quotidienne, ou encore leurs compétences socio-émotionnelles.

L'enquête PIAAC mesure les compétences dans les langues nationales. En Suisse, le questionnaire était proposé en français, allemand ou italien. Pour limiter autant que possible les non-réponses dues à des barrières linguistiques, des interviews courtes ont été proposées dans huit autres langues. Cela a permis d'estimer les compétences des personnes qui ont répondu à ce bref questionnaire, même s'il n'a été possible de récolter qu'un nombre limité d'informations personnelles. Par conséquent, il n'est pas possible d'inclure ces personnes dans l'ensemble des analyses. Un point qui est rappelé à chaque graphique.

L'annexe B donne un aperçu complet de la conception de l'enquête ainsi que de la définition, de la mesure et de l'interprétation des compétences.

Faibles compétences

Les résultats de la mesure des compétences sont indiqués sur une échelle de 0 à 500 points. Pour faciliter leur interprétation, l'échelle a été subdivisée en niveaux de compétences. Six niveaux ont été définis pour les compétences en littératie et en numératie, cinq pour la résolution adaptative de problèmes. Ils vont du «niveau inférieur à 1» au «niveau 5» ou au «niveau 4». Sont considérées comme faibles les compétences inférieures ou égales au niveau 1.

En Suisse, 22% des personnes interrogées atteignent au maximum le niveau 1 en lecture. Elles sont capables de comprendre des phrases isolées ou des textes courts, mais éprouvent de la peine dès que les textes sont plus complexes, sont répartis sur plusieurs pages ou requièrent une interprétation.

19% des adultes en Suisse ont des compétences en mathématiques élémentaires inférieures ou égales au niveau 1. Ils peuvent tout au plus appliquer des concepts mathématiques simples tels que les additions et les soustractions avec des nombres entiers, ou calculer des fractions et des pourcentages courants. Ils ont de la peine dès qu'une tâche requiert plusieurs étapes, qu'un résultat doit être interprété ou si des connaissances de concepts statistiques sont nécessaires.

Un quart (25%) atteint au plus des compétences de niveau 1 en résolution adaptative de problèmes. Ces personnes sont en mesure de résoudre des problèmes clairement définis, dont la résolution ne requiert que peu d'étapes qui ne changent pas en cours de route. Elles ont en effet de la peine à remplir une tâche dès qu'elle exige une démarche en plusieurs phases, que les problèmes sont susceptibles de changer au cours de l'exercice et exigent la définition d'objectifs intermédiaires.

Dans le présent rapport, par définition, les adultes à faible niveau de compétences sont les personnes qui atteignent au maximum les deux niveaux les plus bas («inférieur au niveau 1» ou «niveau 1») dans tous les domaines de compétences. Cette approche est celle utilisée par l'OCDE¹. En Suisse, cela concerne 15% des adultes.

Méthode d'analyse

L'accent est mis sur la composition de ce groupe selon différents points (caractéristiques sociodémographiques, origine familiale, situation sur le marché du travail, vie quotidienne et formation continue). La population résidente permanente est considérée à titre de comparaison. Les différences entre ces groupes sont en premier lieu décrites de manière descriptive à l'aide de graphiques et de tableaux. Plusieurs analyses multivariées sont utilisées à des fins de contrôle. Dans ce rapport, il s'agit de régressions logistiques multivariées qui permettent de contrôler si une variable est effectivement liée à de faibles compétences, ou si les différences observées sont dues à d'autres facteurs.

¹ OECD (2024). Les adultes possèdent-ils les compétences nécessaires pour s'épanouir dans un monde en mutation? Évaluation des compétences des adultes 2023, p. 58.

3 Composition sociodémographique et contexte familial

Ce chapitre décrit la population à faibles compétences. Il décrit d'une part leur composition sociodémographique et d'autre part leur origine familiale.

3.1 Composition sociodémographique

L'Office fédéral de la statistique a publié en décembre 2024 les premiers résultats de l'enquête PIAAC 2022/2023. Ceux-ci révèlent que les compétences étaient liées à différentes caractéristiques sociodémographiques comme l'âge, le niveau de formation, la langue principale et le moment de l'immigration¹. Le présent rapport n'examine pas ces différences de manière approfondie, il se contente de brièvement décrire la composition du groupe à faibles compétences. Tous les résultats descriptifs concernant les caractéristiques sociodémographiques figurent dans le tableau TA3.1 dans l'annexe A.

Il n'y a que peu de différences entre les sexes en ce qui concerne les compétences, même si on trouve un peu plus de femmes (53,1%) que d'hommes (46,9%) dans le groupe des personnes avec de faibles compétences. Cette différence disparaît toutefois dès lors qu'on prend en compte d'autres variables comme l'âge, le niveau de formation, la langue principale et le contexte familial (voir les résultats de l'analyse multivariée dans l'annexe A, tableau TA3.2).

Plus les personnes sont âgées, plus elles sont surreprésentées dans le groupe à faibles compétences. Une situation particulièrement accentuée chez les 56 à 65 ans, puisqu'elles correspondent à 29,3% des personnes avec de faibles compétences, et à 21,2% de la population totale. Ses résultats se confirment de manière multivariée.

Le lien entre la formation et les compétences est particulièrement étroit: mieux une personne est formée, plus ses compétences sont élevées. Cela s'observe surtout chez les personnes qui ont au plus terminé leur scolarité obligatoire. Celles-ci constituent près de la moitié du groupe à faibles compétences (46,1%), alors qu'elles ne représentent que 16,8% de l'ensemble de la population. À l'autre extrémité du spectre, les personnes ayant un diplôme de niveau tertiaire se retrouvent moins souvent dans le groupe avec de faibles compétences. Une observation qui s'applique particulièrement aux personnes qui ont obtenu un diplôme d'une haute école. Elles représentent 6,3% des personnes avec de faibles compétences et 27,3% de l'ensemble de la population.

L'effet indiquant qu'une meilleure formation est associée à des compétences plus élevées s'avère également significatif en opérant une analyse multivariée.

L'enquête PIAAC mesure les compétences dans les langues nationales, raison pour laquelle la langue est fortement liée aux compétences. Avec 62,2%, les personnes dont la langue principale n'est aucune langue du test sont fortement surreprésentées dans le groupe à faibles compétences (contre 22,3% parmi l'ensemble de la population). Notons tout de même que plus d'un tiers (37,8%) des personnes avec de faibles compétences ont pu répondre à l'enquête dans leur langue principale. Que les personnes dont la langue principale n'est pas une des langues nationales appartiennent plutôt au groupe des personnes avec de faibles compétences se confirme aussi dans l'analyse multivariée. La langue reste un facteur important, même compte tenu d'autres variables sociodémographiques.

Tout comme la langue, le profil migratoire est étroitement lié aux compétences. Les personnes immigrées de nationalité étrangère sont surreprésentées dans le groupe des personnes avec de faibles compétences. Bien que l'on puisse s'attendre à ce que l'effet s'atténue à mesure que les personnes vivent longtemps dans le pays, le lien est plus prononcé pour celles qui ont immigré il y a plus de 5 ans que pour celles qui ont immigré au cours des 5 dernières années. Le rapport principal a mis en évidence que la composition des groupes varie considérablement selon le moment de l'immigration. Les immigrés qui sont arrivés plus tard sont en moyenne plus jeunes et bénéficient d'une meilleure formation. Là aussi, l'analyse multivariée montre que l'influence du profil migratoire disparaît dès que l'on prend en compte d'autres facteurs comme la langue, l'âge, la formation et le lieu de naissance (en Suisse ou à l'étranger) des parents.

Il existe certaines différences de compétences selon que les personnes habitent en milieu urbain ou rural: en ville, les personnes avec de faibles compétences sont quelque peu surreprésentées par rapport à la moyenne. Alors que 63,4% de l'ensemble de la population habite en ville, c'est le cas de 71,1% des personnes avec de faibles compétences. Lors de l'analyse multivariée, cette différence s'estompe.

¹ OFS (2024). Compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes des adultes en Suisse. Premiers résultats de l'enquête PIAAC 2022/23.

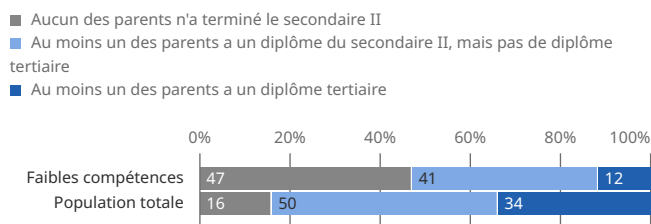
3.2 Contexte familial

Dans le rapport international de l'OCDE, le résultat concernant l'influence du milieu socio-économique était particulièrement marqué pour la Suisse. En effet, c'est un des pays dans lesquels l'origine familiale joue un rôle majeur². On le sait, les différences de l'environnement socio-économique entraînent des différences dans le parcours scolaire et, par conséquent, dans la vie professionnelle. Les personnes issues de familles socio-économiquement favorisées bénéficient de diverses ressources financières et sociales, à savoir des livres, le soutien parental, le soutien scolaire, la connaissance du système scolaire et bien d'autres choses encore. Il est toutefois intéressant de noter que cet effet est particulièrement marqué en Suisse, raison pour laquelle il sera examiné plus en détail dans le présent chapitre. Dans l'enquête PIAAC, les répondants ont fourni des informations sur leur situation familiale lorsqu'ils avaient 14 ans.

Le graphique suivant illustre la répartition en pourcentage selon le niveau de formation des parents et montre un lien évident entre celui-ci et les compétences de leurs enfants. Pour près de la moitié des personnes avec de faibles compétences (47%), aucun des deux parents n'a obtenu de diplôme du degré secondaire II (les deux parents ont au plus terminé l'école obligatoire). En comparaison, ce n'est le cas que de 16% de l'ensemble de la population. Cette différence se confirme également par une analyse multivariée et reste la même lorsque l'on prend en compte le niveau de formation des personnes interrogées.

Répartition en pourcentage des personnes avec de faibles compétences et de la population totale selon le niveau d'éducation des parents

Population résidante permanente âgée de 16 à 65 ans



N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte ou qui n'ont fourni aucune information sur le niveau d'éducation des parents.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08-2333-2302-01
© OFS 2025

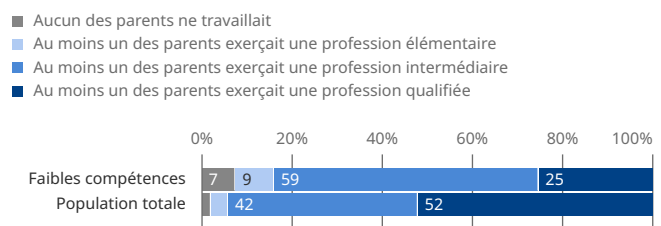
La profession des parents constitue un autre facteur déterminant le statut socio-économique de la famille. Le graphique ci-après montre la répartition des personnes avec de faibles compétences et de l'ensemble de la population en fonction du niveau de qualification de la profession des parents selon la CIP³.

Les professions sont classées selon trois groupes: professions élémentaires, intermédiaires et qualifiées. Font partie des professions qualifiées les cadres, les législateurs, les hauts fonctionnaires, les spécialistes et les techniciens. Sont considérées comme intermédiaires les professions telles que les employés de bureau, le personnel de service et de vente, les spécialistes en agriculture et en sylviculture ainsi que les artisans et les monteurs. On compte parmi les activités élémentaires le personnel de nettoyage, les aides de cuisine, le personnel de stockage, etc.

Plus de la moitié de la population (52%) avait, à l'âge de 14 ans, au moins un parent qui exerçait une profession qualifiée. Chez les personnes avec de faibles compétences, cette proportion diminue de moitié pour atteindre 25%. En outre, 7% personnes avec de faibles compétences ont des parents qui ne travaillaient pas à ce moment-là. Ce n'est le cas que de 2% pour l'ensemble de la population. Un effet qui se confirme également par une analyse multivariée.

Répartition en pourcentage des personnes avec de faibles compétences et de la population totale selon la profession des parents (au moment où la personne interrogée avait 14 ans)

Population résidante permanente âgée de 16 à 65 ans



N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte ou qui n'ont fourni aucune information sur la profession des parents.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08-2333-2302-02
© OFS 2025

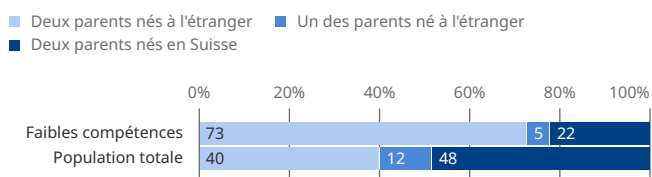
Outre le profil migratoire personnel, l'origine des parents peut aussi être mise en lien avec les compétences. Le graphique suivant illustre si un parent ou les deux sont nés à l'étranger, ou si les deux sont nés en Suisse. Pour 73% des personnes avec de faibles compétences, les deux parents sont nés à l'étranger, alors que ce taux ne se monte qu'à 40% pour l'ensemble de la population. Autrement dit, les personnes dont les deux parents sont nés à l'étranger présentent un risque plus élevé d'avoir de faibles compétences. Ce qui n'est pas le cas si seul l'un des parents est né à l'étranger. L'analyse multivariée montre aussi que les personnes dont les deux parents sont nés à l'étranger ont tendance à avoir des compétences plus faibles que celles dont les deux parents sont nés en Suisse. Les personnes dont un seul parent est né à l'étranger ne montrent pas de différence significative.

² OECD (2024). Les adultes possèdent-ils les compétences nécessaires pour s'épanouir dans un monde en mutation? Évaluation des compétences des adultes 2023, p. 91.

³ La classification internationale type des professions (CITP) classe les professions en fonction de la nature de l'activité et du niveau de qualification requis: Classification internationale type des professions (CITP) – ILOSTAT

Répartition en pourcentage des personnes avec de faibles compétences et de la population totale selon le lieu de naissance des parents

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans



N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte ou qui n'ont fourni aucune information sur le lieu de naissance des parents.

État des données: 07.10.2024

gr-f-15.08-2333-2302-03

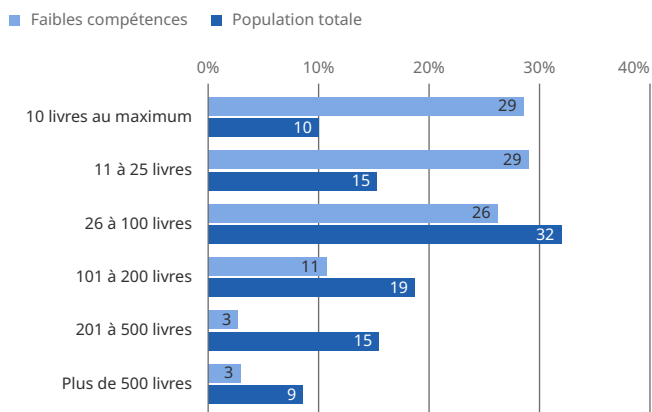
Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

Un bon indicateur des possibilités offertes par une bonne situation socio-économique est le nombre de livres dont on dispose à la maison. L'enquête PIAAC tient compte de cet indicateur, illustré dans le graphique suivant. On constate un lien indubitable entre le nombre de livres et les compétences: pour 43% de l'ensemble de la population, le ménage comptait plus de 100 livres, ce qui n'était le cas de seulement 17% des personnes avec de faibles compétences. Le graphique montre qu'un petit nombre de livres à l'âge de 14 ans va de pair avec des compétences moindres.

Répartition en pourcentage des personnes avec de faibles compétences et de la population totale selon le nombre de livres à la maison (au moment où la personne interrogée avait 14 ans)

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans



Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte ou qui n'ont fourni aucune information sur le nombre de livres à la maison.

État des données: 07.10.2024

gr-f-15.08-2333-2302-04

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

4 Situation sur le marché du travail

Dans le précédent chapitre, nous avons observé les liens entre les faibles compétences et différents facteurs sociodémographiques et familiaux. À présent, nous nous concentrons sur l'intégration des personnes avec de faibles compétences sur le marché du travail afin d'évaluer leur situation professionnelle, financière et sociale en comparaison à celle de la population totale. Nous questionnons également leur utilisation des compétences en traitement de l'information dans le cadre de leur activité professionnelle.

4.1 Participation au marché du travail, caractéristiques de l'emploi, situation financière et prestations sociales

Intégration des personnes avec de faibles compétences sur le marché du travail

Les personnes avec de faibles compétences ont tendance à être moins bien intégrées sur le marché du travail que la population en général. Comme le montre le tableau T4.1, alors que la population totale se compose de 2,8% de personnes au chômage au sens du BIT, 14,6% de personnes inactives et 82,6% de personnes actives occupées, cette part diminue de plus de 10 points parmi les personnes avec de faibles compétences, tandis que le taux de chômeurs augmente à 5,1% et que la proportion d'inactifs atteint 23,7%, soit près de 10 points de plus que la population totale. Ces chiffres illustrent les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes avec de faibles compétences sur le marché du travail, avec un risque plus élevé d'exclusion professionnelle. Dans le détail, si l'on considère le statut sur le marché du travail¹ tel que défini par les répondants eux-mêmes, on constate que la plupart des personnes inactives dans la population sont soit en formation (élèves, étudiants, apprentis ou stagiaires (10,3%)), soit au foyer (3,8%), en retraite ou en retraite anticipée (3,4%), soit encore en invalidité permanente (2,1%). Parmi les personnes avec de faibles compétences, 8,7% sont des femmes ou des hommes au foyer, 7,3% sont en invalidité permanente, 4,3% sont en retraite ou en retraite anticipée et seulement 2,3% sont en formation. Cela montre que l'inactivité professionnelle, chez les personnes ayant de faibles compétences, s'explique moins souvent par la formation que dans l'ensemble de la population. À l'inverse, les personnes avec de faibles compétences se disent plus fréquemment inactives en raison de leur situation familiale, de problèmes

de santé ou de départs anticipés de la vie active, ce qui peut suggérer chez elles un moindre accès à la formation et une plus grande vulnérabilité face à l'inactivité prolongée. Des analyses multivariées réalisées dans la précédente publication PIAAC sur le marché du travail confirment ce lien entre faibles compétences et inactivité professionnelle². Aussi, les probabilités de participer au marché du travail s'amointrissent en présence d'une période d'inactivité et plus la durée se prolonge, plus ces probabilités tendent à diminuer.

Répartition en pourcentage des personnes avec de faibles compétences et de la population totale selon le statut sur le marché du travail

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

T4.1

	Faibles compétences		Population totale	
	%	± ¹	%	± ¹
Statut sur le marché du travail				
Personnes actives occupées	71,2	3,9	82,6	1,0
Personnes au chômage	5,1	2,3	2,8	0,5
Personnes non actives	23,7	4,1	14,6	1,0
Statut sur le marché du travail autoévalué				
Travail à temps plein	41,4	5,0	45,3	1,3
Travail à temps partiel	25,3	4,4	29,8	1,4
Sans emploi	8,6	3,0	4,3	0,7
Élève, étudiant(e)	*	*	7,5	0,6
Apprenti(e), stagiaire	2,3	1,6	2,8	0,5
Retraite, retraite anticipée	4,3	2,1	3,4	0,5
Invalidité permanente	7,3	2,5	2,1	0,5
Service militaire ou civil obligatoire	0,0	0,0	0,0	0,1
Service militaire ou civil volontaire	0,0	0,0	0,0	0,0
Homme ou femme au foyer	8,7	2,9	3,8	0,6
Autre	*	*	0,7	0,2

¹ Intervalle de confiance à 95%

* Nombre de cas insuffisant pour être publié.

Remarque: N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte. N'inclut pas les personnes sans information sur la variable analysée.

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

¹ voir définition dans l'annexe C

² OFS (2025). Compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes sur le marché du travail en 2022/2023, chap. 3.1.

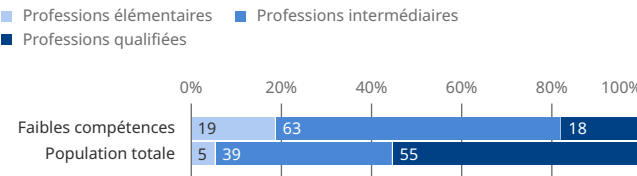
Caractéristiques de l'emploi des personnes avec de faibles compétences

L'accès à l'emploi est donc plus restreint pour les personnes dont les compétences sont faibles. En ce qui concerne les caractéristiques de l'emploi exercé, il existe également certaines différences entre les personnes avec de faibles compétences et la population totale, notamment au niveau du groupe de profession, de la branche d'activité économique et, dans une moindre mesure, de l'exercice d'une activité de supervision.

Le graphique ci-après présente la répartition des personnes avec de faibles compétences et de la population totale selon la Classification internationale type des professions (CITP). Comme le montre le graphique, alors que plus de la moitié de la population exerce une profession qualifiée, ce pourcentage ne s'élève qu'à 18% parmi les personnes avec de faibles compétences. Presque deux tiers d'entre elles exercent une profession intermédiaire et quasiment un cinquième une profession élémentaire, alors qu'elles ne sont que 5% dans ce cas dans la population totale. Les personnes avec de faibles compétences se retrouvent donc majoritairement dans des professions intermédiaires ou élémentaires, ce qui souligne l'impact important des compétences sur l'accès à des professions qualifiées.

Répartition en pourcentage des personnes avec de faibles compétences et de la population totale selon le groupe de professions

Population résidente permanente et active occupée âgée de 16 à 65 ans



Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte ou qui n'ont fourni aucune information sur le groupe de professions.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08-2333-2302-05
© OFS 2025

Les faibles niveaux de compétences restreignent également l'accès à certaines branches d'activité économique. Le tableau T4.2 montre en effet la proportion de personnes ayant de faibles compétences selon la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI)³. Les secteurs⁴ dans lesquels les différences sont les plus marquées entre les personnes avec de faibles compétences et la population totale sont les branches «Commerce et transports» et «Services sociaux et publics». La première regroupe 13,4% de

la population active, alors que les personnes aux faibles compétences sont 20,0% à travailler dans ce secteur. À l'inverse, la seconde regroupe 35,6% de la population active, contre 28,3% des personnes avec de faibles compétences. Ainsi, ces dernières sont davantage représentées dans les secteurs de l'industrie, du commerce et des services moins qualifiés, tandis qu'elles sont proportionnellement moins nombreuses dans les services sociaux et publics (en particulier dans la branche "éducation" que l'on retrouve dans ce secteur), pour lesquels les qualifications nécessaires sont plus élevées.

Les niveaux de compétences ne semblent pas avoir d'impact sur certaines caractéristiques de l'activité professionnelle comme le taux d'occupation⁵, le type d'activité ou le type de contrat, car il n'existe que de très maigres différences entre les personnes avec de faibles compétences et la population totale. En revanche, l'exercice d'une fonction de supervision est beaucoup moins

Répartition en pourcentage des personnes avec de faibles compétences et de la population totale selon différentes caractéristiques de l'activité professionnelle

Population résidente permanente et active occupée âgée de 16 à 65 ans **T4.2**

	Faibles compétences		Population totale	
	%	± ¹	%	± ¹
Taux d'occupation				
Temps partiel (<50%)	13,0	4,3	12,4	1,0
Temps partiel (50%-89%)	28,5	6,4	27,4	1,2
Plein temps (90%-100%)	58,5	6,5	60,2	1,4
Type d'activité				
Employée	90,3	4,6	90,1	1,0
Indépendante	9,7	4,6	9,9	1,0
Branche d'activité économique				
Industrie et construction	24,0	6,5	22,4	1,3
Commerce et transports	20,0	5,8	13,4	1,2
Services aux particuliers et entreprises	25,1	6,7	26,7	1,4
Services sociaux et publics	28,3	6,8	35,6	1,6
Autres	2,7	2,0	1,9	0,5
Type de contrat (employés)				
Durée indéterminée	90,0	4,4	87,3	1,0
Durée déterminée	5,1	3,3	7,2	0,9
Autre	4,9	2,8	5,5	0,7
Supervision				
Aucune	77,3	6,5	64,7	1,3
1 à 10 personnes	20,6	6,2	27,3	1,3
Plus de 10 personnes	2,1	1,7	8,1	0,8

¹ Intervalle de confiance à 95%

Remarque: N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte. N'inclut pas les personnes sans information sur la variable analysée.

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

⁵ voir définition dans l'annexe C

³ Pour une définition précise de la CITI et de ses catégories, voir: <https://ilostat ilo.org/fr/methods/concepts-and-definitions/classification-economic-activities/>

⁴ Les branches d'activité économique ont été regroupées par thème, car plusieurs catégories avaient un nombre de cas insuffisant pour être publiées.

fréquemment assumé par les personnes avec de faibles compétences que par la population en général. En effet, plus des trois quarts des personnes aux compétences faibles n'exercent aucune activité d'encadrement, contre moins des deux tiers de la population totale et les personnes avec de faibles compétences sont quatre fois moins nombreuses (2,1%) que la population totale (8,1%) à superviser une équipe de plus de 10 personnes. Cette disparité souligne la moindre accessibilité des fonctions à responsabilité pour les personnes aux compétences faibles.

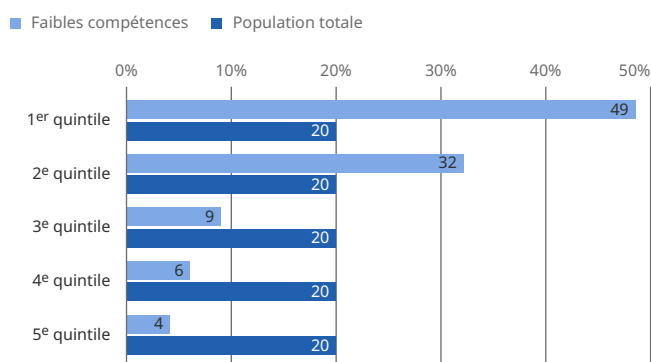
Situation financière des personnes avec de faibles compétences

En plus d'être moins souvent en emploi, les personnes avec de faibles compétences ont tendance également à avoir des revenus plus bas et à dépendre davantage des prestations sociales que la majorité de la population.

Le graphique ci-après illustre la répartition en pourcentage des quintiles de revenus⁶ chez les personnes avec de faibles compétences, par rapport à la population totale. À noter que les personnes qui suivaient une formation formelle au moment de l'enquête n'ont pas été considérées dans cette analyse. Il apparaît ainsi très clairement que la moitié des personnes avec de faibles compétences se trouve dans le premier quintile de revenu et presque un tiers supplémentaire dans le second quintile, si bien que plus de 80% des personnes avec des compétences faibles ont un bas salaire. Cette relation significative entre compétences et revenu est confirmée par une analyse multivariée⁷.

Répartition en pourcentage des personnes avec de faibles compétences et de la population totale selon le quintile de revenu

Population résidente permanente et active occupée âgée de 16 à 65 ans



N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte, qui n'ont fourni aucune information sur le revenu ou qui suivaient une formation formelle au moment de l'enquête.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08-2333-2302-06
© OFS 2025

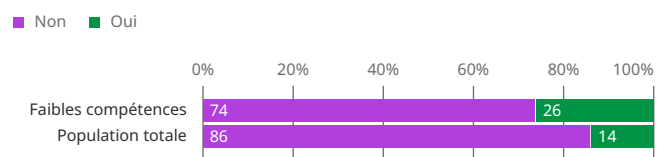
⁶ voir définition dans l'annexe C

⁷ OFS (2025). Compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes sur le marché du travail en 2022/2023, chap. 4.3.

Les personnes disposant de faibles compétences sont proportionnellement plus nombreuses également à bénéficier de prestations sociales que l'ensemble de la population active occupée: 26% contre 14%, comme le montre le graphique ci-après. Toutefois, cette tendance générale varie selon le type de prestation et doit être interprétée à la lumière des conditions d'accès et des comportements en matière de demande de prestations.

Pourcentage de personnes avec de faibles compétences et de la population totale ayant bénéficié de prestations sociales au cours des 12 derniers mois

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans



N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte ou qui n'ont fourni aucune information sur les prestations sociales.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08-2333-2302-07
© OFS 2025

Le graphique ci-après renseigne sur le type de prestations sociales dont chaque groupe dit avoir bénéficié au cours des douze mois précédant l'enquête, entre les personnes avec de faibles compétences et la population totale. À noter ici, d'une part, qu'une même personne peut bénéficier de plusieurs prestations et, d'autre part, que les pourcentages évoqués se basent sur les réponses données par les participants à l'enquête et non sur les statistiques officielles des bénéficiaires des assurances sociales. Il est donc possible que les valeurs soient sensiblement différentes des chiffres officiels de la Confédération, étant donné que la période considérée recoupe plusieurs années par rapport aux relevés officiels. En effet, comme les répondants à l'enquête PIAAC ont été interrogés entre septembre 2022 et mai 2023, cela implique que les données regroupent tous les bénéficiaires entre septembre 2021 et mai 2023, alors que les statistiques officielles se basent sur une année civile. Les pourcentages doivent donc être considérés avec précaution. Dans le cas présent, c'est davantage la différence de pourcentage entre les personnes avec de faibles compétences et la population totale (entre 16 et 65 ans) qui nous intéresse, plutôt que les pourcentages eux-mêmes ou la comparaison avec les statistiques officielles⁸.

De manière générale, les prestations sociales sont plus souvent perçues par les personnes avec de faibles compétences que par l'ensemble de la population. C'est le cas des allocations de chômage (6%, contre 3%), des prestations d'invalidité (7%, contre 3%), des prestations complémentaires (5%, contre 1%) ou de l'aide sociale (9%, contre 3%). Ces écarts reflètent des conditions

⁸ Pour avoir une vue d'ensemble des statistiques officielles des assurances sociales en 2024, voir: OFAS (2025). Assurances sociales en Suisse (Statistique de poche 2025), à télécharger sous: <https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/assurances-sociales/ueberblick/grsv/statistik.html>

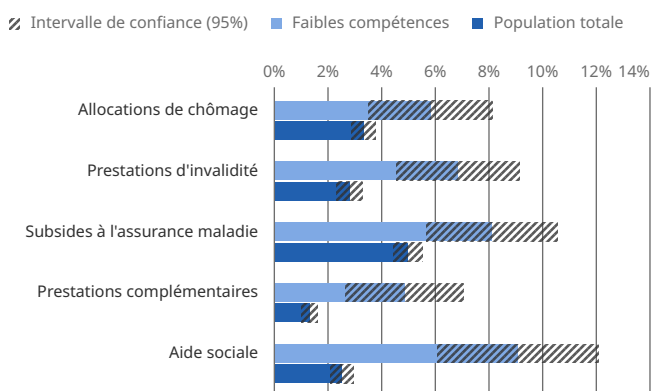
économiques plus précaires, mais aussi une orientation plus fréquente vers les filets de dernière instance une fois les dispositifs assurantiels classiques épuisés.

Les subsides à l'assurance maladie présentent un profil relativement similaire: le recours à ces derniers est presque deux fois plus fréquent chez les personnes avec de faibles compétences (8%) que dans la population totale (5%). Toutefois, cette différence reste relativement modeste si l'on considère que ces personnes possèdent, d'une part, des revenus globalement plus bas et sont, d'autre part, également plus souvent en situation d'invalidité permanente que le reste de la population. Cela peut indiquer un certain non-recours aux droits, notamment en raison de démarches administratives complexes ou d'une méconnaissance des aides disponibles.

En somme, les personnes avec de faibles compétences apparaissent à la fois plus exposées aux risques sociaux et plus dépendantes des prestations sociales. Leur vulnérabilité se manifeste non seulement par une situation économique plus fragile, mais aussi par un accès parfois inégal aux aides, notamment lorsqu'une démarche volontaire est nécessaire. Cette double vulnérabilité souligne l'importance d'un accompagnement adapté et d'une meilleure information sur les droits sociaux⁹.

Répartition en pourcentage des personnes avec de faibles compétences et de la population totale selon le type de prestations sociales perçues au cours des 12 derniers mois

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans



N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte ou qui n'ont fourni aucune information sur les prestations sociales.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08-2333-2302-08
© OFS 2025

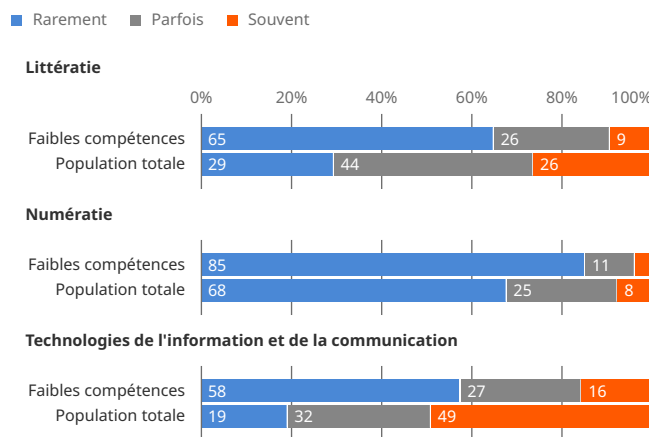
4.2 Utilisation des compétences au travail et nature des tâches effectuées

Même si, nous l'avons vu, l'accès à l'emploi est plus restreint pour les personnes ayant de faibles compétences – leur activité professionnelle étant souvent moins qualifiée, et leur situation financière et sociale plus précaire, 71,2% d'entre elles exercent une activité professionnelle rémunérée, malgré un niveau de compétences ne leur permettant pas de lire, calculer ou résoudre des problèmes facilement. Il est donc intéressant de se questionner sur la fréquence d'utilisation de ces trois compétences dans le cadre de leur activité professionnelle afin de savoir dans quelle mesure ces dernières sont utilisées et s'il existe une différence entre les personnes avec de faibles compétences et la population en général.

Le graphique ci-après illustre justement la fréquence d'utilisation des compétences en littératie, numératie et technologie de l'information et de la communication (TIC), d'un côté par les personnes avec de faibles compétences et, de l'autre, par la population totale. Il s'agit ici d'une autoévaluation par les personnes interrogées, qui devaient indiquer la fréquence à laquelle elles exerçaient plusieurs activités liées à la lecture et à l'écriture, aux mathématiques et à l'utilisation des TIC dans le cadre de leur activité professionnelle. Les réponses possibles allaient de «jamais» à «tous les jours». Une moyenne a été calculée et regroupée en trois catégories afin d'obtenir une valeur par personne.¹⁰ La lit-

Utilisation moyenne des compétences dans le cadre de certaines activités au travail

Population résidente permanente et active occupée âgée de 16 à 65 ans



Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte ou qui n'ont fourni aucune information sur l'utilisation des compétences.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08-2333-2302-09
© OFS 2025

⁹ Sécurité sociale CHSS (2025). Agir contre le non-recours aux prestations sociales: enseignements et perspectives, voir: <https://sozialesicherheit.ch/fr/agir-contre-le-non-recours-aux-prestations-sociales-enseignements-et-perspectives>

¹⁰ voir définition dans l'annexe C

tératie a été évaluée à l'aide de neuf activités différentes et les compétences en numératie ainsi qu'en TIC ont été mesurées séparément au moyen de cinq activités.

De manière générale, on remarque que la tendance est à la non-utilisation des compétences lorsque celles-ci ne sont pas maîtrisées. En effet, les personnes avec de faibles compétences dans les trois domaines sont plus de 58% en TIC et jusqu'à 85% en numératie. À l'inverse, le pourcentage de personnes n'utilisant que rarement une compétence parmi la population totale ne s'élève qu'à 29% en littératie et 19% en TIC, soit deux fois moins que pour les personnes avec de faibles compétences. Pour la numératie, le pourcentage de personnes qui n'utilisent que rarement cette compétence s'élève quand même à 68% – ce qui peut s'expliquer par le caractère plus spécifique des tâches de numératie qui ne concernent de loin pas toutes les activités professionnelles – mais se trouve être malgré tout presque 20% de moins que pour les personnes avec de faibles compétences.

En complément de ces constats, les données du tableau T4.3¹¹ permettent d'élargir la réflexion au-delà de l'utilisation des compétences strictes en littératie, numératie et TIC, en s'intéressant plus largement à la nature des activités professionnelles effectuées par les personnes avec de faibles compétences en comparaison à la population active occupée totale.

Les résultats montrent que les personnes avec de faibles compétences occupent des emplois où les exigences cognitives et décisionnelles sont plus limitées. Elles sont nettement moins nombreuses à devoir planifier leurs activités (24,8% ne le font jamais, contre 8,3% dans la population totale) ou organiser leur temps (31,0%, contre 13,2%). De même, elles sont moins sollicitées lorsqu'il s'agit de persuader, d'influencer ou d'interagir régulièrement avec d'autres personnes : plus de la moitié (52,5%) déclarent ne jamais être amenées à traiter avec des personnes internes ou externes à leur entreprise ou à leur organisation, contre un quart de la population totale.

En ce qui concerne la fréquence à laquelle les personnes sont amenées à résoudre des problèmes simples (pour lesquels une solution est trouvée en 5 minutes) ou complexes (dont la résolution demande au moins 30 minutes) dans le cadre de leur activité professionnelle, l'écart est particulièrement marqué dans le cas de tâches complexes : près de 40% des personnes avec de faibles compétences déclarent ne jamais avoir à traiter de problèmes complexes, alors que cette proportion tombe à 13,1% pour l'ensemble de la population. Elles traitent également moins fréquemment de problèmes simples dans le cadre de leur activité professionnelle (32,7%, contre 56,3%).

À l'inverse, les exigences physiques et motrices sont largement plus présentes dans les emplois occupés par les personnes dont les compétences sont faibles. Deux tiers d'entre elles doivent fournir des efforts physiques prolongés tous les jours (66,2%, contre seulement 34,0% dans la population totale), et 71,0% doivent faire preuve de précision manuelle ou d'une certaine dextérité dans leur quotidien professionnel, contre 49,0% dans l'ensemble de la population active. Ces données montrent que les personnes avec

de faibles compétences sont surreprésentées dans des emplois à dominante manuelle ou physique, souvent routiniers, peu autonomes et avec une faible composante cognitive.

Par ailleurs, l'analyse des marges de manœuvre dont disposent les travailleurs avec de faibles compétences dans l'exercice de leur activité révèle une autonomie plus restreinte que l'ensemble de la population. 44,4% peuvent en effet choisir dans une large ou très large mesure l'ordre d'exécution de leurs tâches ou leur manière de travailler, contre 67,8% pour la population totale. Le contrôle sur les horaires de travail est également plus limité : 38,6% des personnes avec de faibles compétences déclarent n'avoir aucune flexibilité dans le choix de leurs horaires de travail, soit plus du double de la moyenne générale (17,2%).

Enfin, la pression temporelle apparaît comme une caractéristique assez marquée du quotidien professionnel des personnes avec de faibles compétences. Plus d'un quart d'entre elles (26,9%) déclarent devoir travailler très rapidement ou respecter des délais serrés « dans une très large mesure » alors qu'elles ne sont que 17,9% dans la population totale.

¹¹ Les catégories intermédiaires des échelles entre « Jamais » et « Tous les jours » ainsi qu'entre « Pas du tout » et « Dans une très large mesure » n'apparaissent pas dans le tableau T4.3. Pour les résultats complets, voir l'annexe TA 4.3 dans l'annexe A.

Fréquence des activités pratiquées dans le cadre de l'activité professionnelle parmi les personnes avec de faibles compétences et la population active occupée totale

Population résidente permanente et active occupée âgée de 16 à 65 ans

T4.3

		Faibles compétences		Population totale	
		%	± ¹	%	± ¹
Dans le cadre de leur activité professionnelle, à quelles fréquence les personnes sont amenées à...					
planifier leurs activités?	Jamais	24,8	7,1	8,3	1,1
	Tous les jours	50,4	8,3	67,2	1,7
organiser leur temps?	Jamais	31,0	7,3	13,2	1,3
	Tous les jours	47,2	7,4	67,1	1,8
persuader ou influencer d'autres personnes?	Jamais	38,6	6,5	16,8	1,3
	Tous les jours	25,0	6,8	39,0	1,5
traiter avec d'autres personnes, à l'interne ou à l'extérieur de l'entreprise/organisation?	Jamais	52,5	7,5	25,2	1,3
	Tous les jours	23,1	6,0	30,5	1,3
traiter des problèmes simples?	Jamais	18,5	5,5	5,0	0,8
	Tous les jours	32,7	6,4	56,3	1,7
traiter des problèmes complexes?	Jamais	39,3	7,6	13,1	1,2
	Tous les jours	8,2	3,4	13,4	1,1
effectuer des efforts physiques prolongés	Jamais	12,6	3,9	40,7	1,4
	Tous les jours	66,2	6,1	34,0	1,4
faire preuve de précision manuelle ou de dextérité?	Jamais	12,2	3,8	28,9	1,3
	Tous les jours	71,0	5,3	49,0	1,5
Dans le cadre de leur activité professionnelle, dans quelle mesure les personnes peuvent choisir...					
l'ordre d'exécution de leurs tâches?	Pas du tout	14,7	5,1	4,1	0,7
	Dans une très large mesure	26,4	6,1	40,2	1,5
leur façon de travailler?	Pas du tout	10,2	4,1	3,1	0,6
	Dans une très large mesure	26,3	6,9	39,3	1,8
leur vitesse ou leur rythme de travail?	Pas du tout	12,6	4,6	4,0	0,7
	Dans une très large mesure	23,3	6,7	32,6	1,6
leurs heures de travail?	Pas du tout	38,6	6,5	17,2	1,4
	Dans une très large mesure	15,4	5,4	24,8	1,5
Dans le cadre de leur activité professionnelle, les personnes doivent-elles...					
travailler très rapidement ou tenir des délais très serrés?	Pas du tout	15,7	4,3	8,9	1,0
	Dans une très large mesure	26,9	5,9	17,9	1,3
effectuer des tâches répétitives prenant moins d'une minute	Oui	50,3	6,4	43,9	1,9
	Non	49,7	6,4	56,1	1,9

¹ Intervalle de confiance à 95%

Remarque: N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte. N'inclut pas les personnes sans information sur la variable analysée. Les catégories intermédiaires de chaque échelle entre «Jamais» et «Tous les jours» ainsi qu'entre «Pas du tout» et «Dans une très large mesure» ne figurent pas dans le tableau pour des raisons de place.

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

5 Vie quotidienne

Le chapitre précédent a traité de la situation sur le marché du travail des personnes avec de faibles compétences. Reste que l'influence des compétences ne se limite pas aux caractéristiques économiques, elle s'étend aussi aux facteurs non économiques comme la satisfaction dans la vie et la cohésion sociale.

Les compétences sont nécessaires au travail comme dans la vie quotidienne. Dans la vie de tous les jours – en dehors de l'activité professionnelle – il existe nombre de situations dans lesquelles il importe de savoir lire et comprendre des informations, de traiter des contenus mathématiques ou de résoudre des problèmes dans un contexte nouveau.

Nous examinons dès lors aussi à quelle fréquence les personnes interrogées ont besoin dans leur quotidien des compétences mesurées et si de meilleures compétences vont de pair avec une utilisation plus régulière.

5.1 Répercussions sociales et bien-être individuel

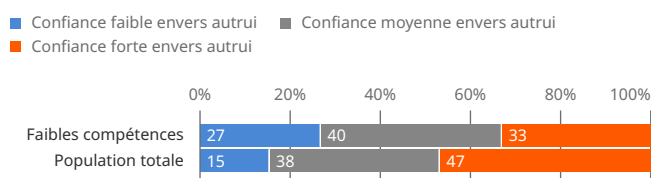
Dans le cadre international de l'enquête PIAAC, on a constaté dès le premier cycle une corrélation positive entre les compétences et les facteurs non économiques, qui contribuent largement à des aspects importants de la satisfaction dans la vie¹. En font notamment partie la santé, l'engagement politique et social ainsi que la confiance en son prochain. Promouvoir de bonnes compétences devrait donc aussi améliorer le bien-être individuel et la cohésion sociale. L'enquête PIAAC a pris en compte cinq variables (confiance en son prochain, activités bénévoles, influence politique, santé, satisfaction dans la vie) qui sont examinées en détail dans ce chapitre.

Près de la moitié de la population (47%) accorde une grande confiance à son prochain, alors que les personnes avec de faibles compétences ne sont qu'un tiers (33%) à le faire (voir graphique ci-dessous). Parmi ces dernières, 27% pensent qu'il faut se montrer prudent face à autrui, ce que ne pensent que 15% de l'ensemble de la population.

Répartition en pourcentage des personnes avec de faibles compétences et de la population totale selon leur niveau de confiance envers les autres

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

«D'une manière générale, êtes-vous d'avis qu'on peut faire confiance à la plupart des gens ou qu'on n'est jamais trop prudent dans les contacts avec les autres?»



N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte ou qui n'ont fourni aucune information sur leur confiance envers les autres.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

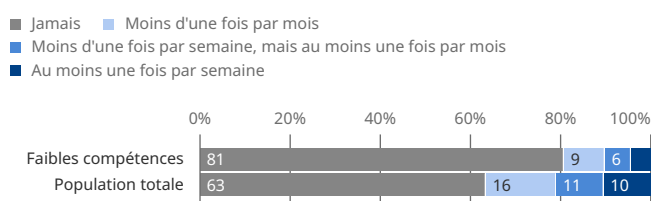
gr-f-15.08-2333-2302-10
© OFS 2025

Au cours de l'année écoulée, 37% de la population résidant en Suisse a exercé une activité bénévole (voir graphique ci-dessous). Ce pourcentage tombe à 19% chez les personnes avec de faibles compétences. En associant ce résultat avec les précédents concernant la confiance en son prochain, on peut supposer que les personnes avec des compétences élevées ont tendance à être un peu mieux intégrées dans la société et à avoir une vie sociale plus diversifiée.

Répartition en pourcentage des personnes avec de faibles compétences et de la population totale selon leur participation à des activités bénévoles

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

«Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous exercé un travail bénévole, par exemple pour une organisation à but non-lucratif, une association caritative, un parti politique ou un syndicat?»



N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte ou qui n'ont fourni aucune information sur leur participation à des activités bénévoles.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08-2333-2302-11
© OFS 2025

¹ OECD (2024). Les adultes possèdent-ils les compétences nécessaires pour s'épanouir dans un monde en mutation? Évaluation des compétences des adultes 2023, p. 162.

En général, les personnes résidant en Suisse font état d'une grande efficacité politique: 51% des personnes interrogées estiment que leurs possibilités personnelles d'influencer les affaires gouvernementales sont bonnes (voir graphique ci-dessous). Dans le cadre de l'enquête PIAAC, la Suisse est ainsi le pays dans lequel les possibilités de participation politique reçoivent la meilleure évaluation². Cela s'explique notamment par le système politique suisse qui, de par ses instruments propres à la démocratie directe aux niveaux communal, cantonal et fédéral, offre à la population des possibilités de participer à la politique en dehors des élections.

Le sentiment de pouvoir participer au processus politique est étroitement lié aux compétences. Parmi l'ensemble de la population, plus de la moitié (51%) estime que leurs possibilités de participer au processus politique sont bonnes, contre un tiers chez les personnes avec de faibles compétences (33%). Ce résultat ne se vérifie pas lors d'une analyse multivariée. La régression présentée dans le tableau TA 5.1a dans l'annexe A montre que ce sont avant tout le profil migratoire et le niveau de formation qui sont en lien avec l'évaluation des possibilités de participation politique.

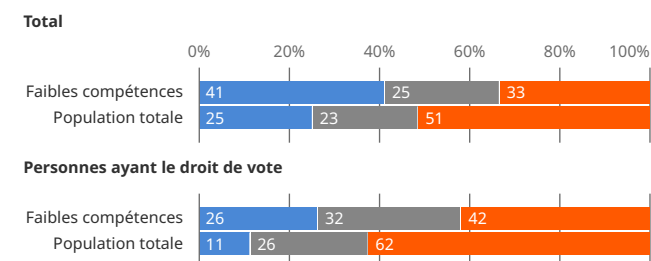
En matière de politique, mieux vaut considérer uniquement les personnes majeures de nationalité suisse, puisqu'elles seules disposent de toute la palette des possibilités de participation politique. Il s'avère que les Suisses et les Suissesses avec de faibles compétences se sentent moins intégrés dans le processus politique (42%) que la moyenne de la population suisse (62%). L'analyse multivariée montre que l'influence des compétences est significative. Les différences dans l'évaluation de sa propre possibilité de participer sur le plan politique s'expliquent avant tout par le niveau de formation et par le niveau de compétences. En outre, les 18 à 24 ans ont davantage le sentiment d'avoir leur mot à dire en politique que leurs aînés (voir tableau TA5.1b dans l'annexe A).

Répartition en pourcentage des personnes avec de faibles compétences et de la population totale selon les possibilités de participation à la vie politique

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

«À vos yeux, dans quelle mesure le système politique suisse permet-il aux gens comme vous d'avoir leur mot à dire par rapport à ce que fait le gouvernement?»

■ Faibles possibilités de participation
■ Possibilités de participation moyennes ■ Bonnes possibilités de participation



Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte ou qui n'ont fourni aucune information sur les possibilités de participation à la vie politique.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08-2333-2302-12
© OFS 2025

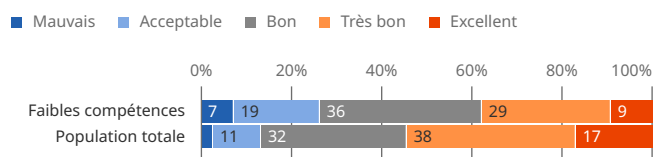
² OECD (2024). Les adultes possèdent-ils les compétences nécessaires pour s'épanouir dans un monde en mutation? Évaluation des compétences des adultes 2023, p. 166.

Les personnes ayant un niveau de formation plus élevé ont un meilleur accès aux prestations médicales, sont moins exposées aux risques pour la santé au travail et ont souvent un mode de vie plus sain. En moyenne, elles sont donc en meilleure santé, ce qui entraîne une plus grande espérance de vie³. On n'est donc guère étonné de constater qu'il existe un lien entre les compétences et l'état de santé autoévalué: si 38% des personnes avec de faibles compétences indiquent que leur état de santé est très bon à excellent, (voir graphique suivant), elles sont 55%, et donc nettement plus nombreuses, à indiquer la même chose parmi l'ensemble de la population. Cette relation se confirme également par une analyse multivariée (voir tableau TA5.2 dans l'annexe A). L'âge et la formation montrent certes un effet important, mais le lien entre la santé et les compétences est néanmoins significativement positif.

Répartition en pourcentage des personnes avec de faibles compétences et de la population totale selon l'état de santé

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

«En général, diriez-vous que votre état de santé est excellent, très bon, bon, acceptable ou mauvais?»



Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte ou qui n'ont fourni aucune information sur l'état de santé.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08-2333-2302-13
© OFS 2025

La satisfaction dans la vie, comme la santé, est une composante essentielle du bien-être individuel. Peu de personnes (2%) se disent insatisfaites de leur vie d'une manière générale (voir graphique ci-dessous). La plupart (86%) sont très satisfaites. En comparaison internationale, la Suisse est l'un des pays où la satisfaction dans la vie est la plus élevée, avec le Danemark, la Finlande, la Belgique (Région flamande) et les Pays-Bas⁴.

Mais la satisfaction dans la vie baisse quelque peu à mesure que les compétences diminuent. Parmi les personnes avec de faibles compétences, 75% déclarent être satisfaites de leur vie d'une manière générale. Autrement dit, même parmi les personnes avec de faibles compétences, la plupart sont satisfaites. Des différences qui se confirment par une analyse multivariée (voir tableau TA5.3 dans l'annexe A).

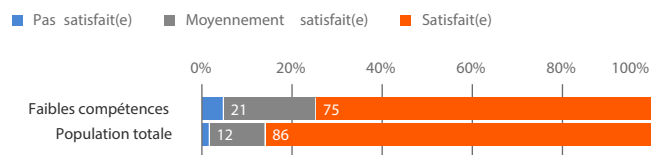
³ OFS (2025). Santé – statistique de poche 2025, p. 18.

⁴ OECD (2024). Les adultes possèdent-ils les compétences nécessaires pour s'épanouir dans un monde en mutation? Évaluation des compétences des adultes 2023, p. 163.

Répartition en pourcentage des personnes avec de faibles compétences et de la population totale selon leur satisfaction par rapport à la vie

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

«D'une manière générale, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre vie actuellement?»



N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte ou qui n'ont fourni aucune information sur leur satisfaction par rapport à la vie.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08-2333-2302-14
© OFS 2025

5.2 Utilisation des compétences au quotidien

Le graphique suivant montre, pour les trois domaines, à quelle fréquence les compétences sont utilisées au quotidien (en dehors de l'activité professionnelle). Tout comme pour l'utilisation des compétences dans le cadre du travail (voir chapitre 4.2), il s'agit ici d'une auto-évaluation. Pour plusieurs activités liées à la lecture et à l'écriture, aux mathématiques et à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (ordinateurs, smartphones et tablettes), les personnes ont indiqué à quelle fréquence elles les effectuent au quotidien. Les réponses possibles allaient de «jamais» à «tous les jours». Là aussi, on a calculé une moyenne qu'on a regroupée en trois catégories pour obtenir une valeur par personne⁵.

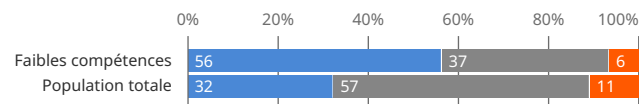
Le graphique montre que la fréquence d'exécution de certaines activités est positivement associée aux niveaux de compétences: les personnes avec de faibles compétences les effectuent moins souvent. La lecture et l'écriture ont été évaluées à l'aide de neuf activités. En moyenne, un tiers de la population (32%) déclare pratiquer rarement ces activités, alors que plus de la moitié des personnes avec de faibles compétences (56%) donnent la même réponse. La mesure des mathématiques élémentaires repose sur cinq thèmes. Dans la vie de tous les jours, les activités les moins pratiquées sont la lecture ou la création de diagrammes, de graphiques ou de tableaux, ainsi que l'application de formules ou de règles mathématiques. 63% déclarent rarement utiliser leurs compétences en mathématiques, ce taux atteignant même 80% parmi les personnes avec de faibles compétences. Par ailleurs 69% de l'ensemble de la population déclarent utiliser souvent des médias numériques, alors que chez les personnes avec de faibles compétences, ce pourcentage est environ deux fois moins élevé (37%).

Utilisation moyenne des compétences dans le cadre de certaines activités de la vie quotidienne

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

■ Rarement ■ Parfois ■ Souvent

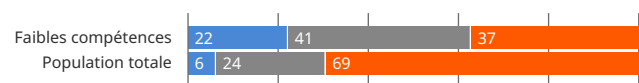
Littératie



Numératie



Technologies de l'information et de la communication



Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte ou qui n'ont fourni aucune information sur l'utilisation des compétences.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08-2333-2302-15
© OFS 2025

⁵ pour plus d'informations, voir l'annexe C – Définitions

6 Participation à la formation continue

La littératie, la numératie et la résolution adaptative de problèmes représentent des compétences fondamentales pour pouvoir participer sans obstacle à la formation continue. Dans la précédente publication sur les compétences sur le marché du travail¹, nous avons vu que les personnes avec de faibles niveaux de compétences sont moins susceptibles de participer à la formation continue que celles avec des compétences moyennes à hautes. D'autres facteurs comme le niveau de formation, l'âge, la taille de l'entreprise ou encore la fonction de supervision jouent également un rôle clé.

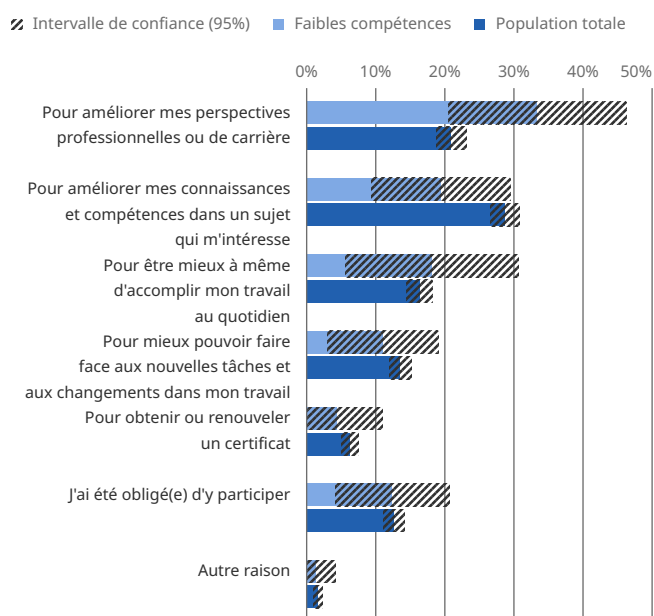
Ici, nous interrogeons la participation à la formation continue des personnes avec de faibles compétences dans tous les domaines, afin de savoir s'il existe une différence non seulement dans la fréquence de participation par rapport à la population totale, mais surtout dans les modalités de leur participation.

En ce qui concerne la fréquence de la participation, le graphique ci-après confirme que les personnes avec de faibles compétences dans les trois domaines participent moins à la formation continue que la population totale. En effet, 46% des personnes avec de faibles compétences indiquent ne jamais avoir participé à un cours de formation continue au cours de leur vie, contre 23% de la population totale. À l'inverse, 46% de la population annoncent avoir suivi une formation continue récemment, soit dans les douze mois précédant l'enquête, contre seulement 21% des personnes avec de faibles compétences. En revanche, il n'existe que très peu de différences entre les deux groupes pour les deux autres catégories de participation, à savoir «il y a entre 1 et 5 ans» et «il y a plus de 5 ans». Ces résultats sont également

confirmés par une analyse multivariée (voir tableau TA6.1 dans l'annexe A). Cette dernière souligne, d'une part, la forte relation qui existe entre la non-participation à la formation continue et les faibles compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes et, d'autre part, l'influence des facteurs sociodémographiques tels que l'âge, le niveau de formation ou encore les profils migratoire et linguistiques sur les compétences (voir chapitre 3)

Du point de vue des modalités de participation à la formation continue, il existe certaines différences entre les personnes avec de faibles compétences et la population en général. Comme nous l'avons vu dans la publication précédente sur le marché du travail², les raisons de la participation diffèrent entre les deux groupes: alors que les personnes avec de faibles compétences citent proportionnellement plus souvent la raison «pour améliorer mes perspectives professionnelles ou de carrière» comme la raison la plus importante pour suivre une formation continue (33%), la population totale cite plus fréquemment la raison «pour améliorer mes connaissances et compétences dans un sujet qui m'intéresse» (29%) (voir graphique ci-après).

Raisons de la participation à la formation continue Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans



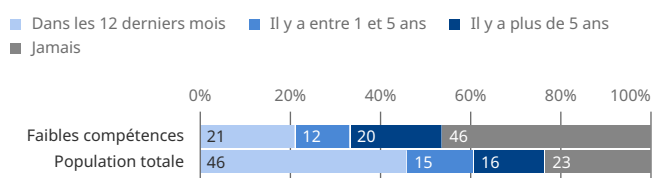
N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte ou qui n'ont fourni aucune information sur les raisons de la participation à la formation continue.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08-2333-2302-17
© OFS 2025

Répartition en pourcentage des personnes avec de faibles compétences et de la population totale selon la participation à la formation continue

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans



Le total peut être légèrement supérieur ou inférieur à 100% en raison des écarts d'arrondi.

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte ou qui n'ont fourni aucune information sur la participation à la formation continue.

État des données: 07.10.2024
Source: PIAAC – 2022/23

gr-f-15.08-2333-2302-16
© OFS 2025

¹ OFS (2025). Compétences en littératie, numératie et résolution de problèmes sur le marché du travail en 2022/2023.

² OFS (2025). Compétence en littératie, numératie et résolution de problèmes sur le marché du travail en 2022/2023.

Pour les personnes avec de faibles compétences, la participation à la formation continue est donc davantage liée au besoin que pour le reste de la population, pour qui la motivation principale reste l'intérêt, sans que la formation continue ne soit forcément déterminante pour leur carrière et l'amélioration de leurs conditions professionnelles et de vie.

Cette motivation plutôt matérielle se retranscrit également à travers certaines autres modalités de participation à la formation continue pour les personnes avec de faibles compétences, comme on peut le voir dans le tableau T6.2. En premier lieu, au niveau du sujet de la formation, les cours de langues se démarquent très clairement dans le choix des personnes avec de faibles compétences. Comme il a été relevé dans le chapitre 3, les personnes avec de faibles compétences dans les trois domaines sont presque deux tiers à être allophones. On suppose que l'apprentissage d'une langue nationale relève donc de l'ordre du besoin pour ces personnes. Pour la population totale, aucun sujet de formation continue ne se démarque en particulier, mais on remarque que le pourcentage de personnes à suivre des cours en lien avec la gestion de projet ou le leadership est 3 à 6 fois plus important que chez les personnes dont les compétences sont faibles. Un certain pourcentage de la population suit aussi des cours de sport (4,5%) ou d'activités créatives ou musicales (3,9%) (contre respectivement 0,0 et 1,7% des personnes avec de faibles compétences), ce qui renforce encore l'idée selon laquelle la motivation pour suivre une formation continue n'est pas intrinsèquement la même pour les deux groupes : d'un côté, les choix sont plutôt motivés par le besoin (apprendre une langue nationale, apprendre à lire et/ou à écrire), de l'autre, par l'intérêt personnel (notamment faire évoluer sa carrière ou pratiquer des loisirs).

Dans le même ordre d'idées, l'utilité de la formation pour l'activité professionnelle ou le fait de recevoir une attestation à l'issue de la formation n'est pas similaire entre les deux groupes. Pour 63,6% des personnes avec de faibles compétences, la formation continue suivie était très utile pour leur activité professionnelle, alors qu'elle ne l'était que pour 47,2% de la population totale. De plus, 71,0% des personnes aux compétences faibles ont reçu une attestation à l'issue de leur formation, contre 59,3% de la population générale. Ces différences entre les deux groupes sont donc relativement marquées et contribuent à alimenter la théorie selon laquelle la participation à la formation continue est davantage liée au besoin pour les personnes avec de faibles compétences que pour le reste de la population.

Une dernière différence entre les deux groupes dans les modalités de participation à la formation continue réside dans le type de formation suivie, à savoir si le cours était suivi à distance, en personne ou un mélange des deux. Pour les personnes avec de faibles compétences, 78,2% suivent la formation en personne et seulement 7,4% à distance, alors que 62,5% de la population optent pour des cours en présentiel et 18,9% à distance. Ici encore, cette différence entre les deux groupes pourrait illustrer la nécessité, pour les personnes avec de faibles compétences, de suivre la formation en présentiel, étant donné que les formations à distance demandent davantage de compétences, notamment en littératie et en résolution de problèmes (p. ex. inscription et paiement en ligne, utilisation de logiciels de vidéoconférence, etc.), que les

formations en présentiel. Toutefois, il est aussi possible qu'une plus grande part des formations suivies par les personnes avec de faibles compétences ne soient pas disponibles en ligne.

Ainsi, en plus de moins participer à la formation continue que le reste de la population, les personnes avec de faibles compétences y prennent part principalement par nécessité, avec des objectifs concrets, souvent liés à leur situation professionnelle ou à des besoins fondamentaux comme l'apprentissage d'une langue ou l'obtention d'une attestation. Le recours plus fréquent à la formation en présentiel pourrait refléter également les barrières spécifiques liées aux compétences de base, en particulier numériques.

Répartition en pourcentage des personnes avec de faibles compétences et de la population totale ayant participé à une formation continue les 12 derniers mois, selon différentes modalités de la formation continue

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

T6.2

	Faibles compétences		Population totale	
	%	± ¹	%	± ¹
Sujet de la formation				
Compétences en informatique ou connaissance de logiciels	6,2	5,6	12,1	1,4
Utilisation de machines ou d'appareils	5,5	4,6	4,3	0,9
Gestion de projet ou compétences organisationnelles	1,2	1,8	6,0	1,0
Travail en équipe ou compétences en leadership	3,5	3,4	9,5	1,5
Prise en charge de clients, de patients ou d'étudiants	13,2	7,7	11,0	1,4
Compétences en communication et en présentation	3,3	3,8	4,5	0,9
Sécurité	11,7	7,7	8,7	1,2
Langues étrangères	29,3	11,3	10,6	1,4
Compétences en lecture et en écriture	2,3	3,2	0,8	0,4
Compétences en lien avec les chiffres, le calcul	0,0	0,0	1,1	0,4
Sports	0,0	0,0	4,5	0,8
Compétences créatives ou musicales	1,7	3,4	3,9	1,0
Autre sujet principal	21,4	9,7	23,1	1,5
Type				
En personne	78,2	9,3	62,5	2,0
À distance	7,4	5,8	18,9	1,6
Mixte	14,4	7,7	18,6	1,7
Utilité de la formation pour l'activité professionnelle				
Pas du tout utile	2,9	4,0	7,2	1,1
Peu utile	6,9	6,3	11,8	1,6
Plutôt utile	26,7	12,0	33,8	2,0
Très utile	63,6	13,1	47,2	2,1
Attestation de participation				
Oui	71,0	10,0	59,3	1,9
Non	20,7	8,5	31,3	1,8
Ne s'applique pas: la formation n'est pas terminée	8,3	6,9	9,5	1,4

¹ Intervalle de confiance à 95%

Remarque: N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

Annexe A – Tableaux

Tableaux

Répartition en pourcentage des personnes ayant de faibles compétences et de la population totale selon différentes caractéristiques sociodémographiques

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

TA3.1

	Faibles compétences		Population totale	
	%	± ¹	%	± ¹
Sexe				
Femmes	53,1	4,5	49,6	0,0
Hommes	46,9	4,5	50,4	0,0
Âge				
16–25 ans	6,3	2,2	15,4	0,1
26–35 ans	13,7	2,8	20,4	0,3
36–45 ans	23,9	3,7	21,9	0,8
46–55 ans	26,8	4,1	21,2	1,2
56–65 ans	29,3	4,1	21,2	0,8
Niveau de formation²				
École obligatoire	46,1	4,7	16,8	0,3
Degré secondaire II professionnel	34,8	4,7	34,5	0,7
Degré secondaire II général	7,6	2,4	8,7	0,7
Formation professionnelle supérieure	5,2	2,0	12,7	0,8
Haute école	6,3	2,2	27,3	0,8
Profil linguistique				
Homoglottes	37,8	4,8	77,7	1,1
Alloglottes	62,2	4,8	22,3	1,1
Profil migratoire				
Nationalité suisse ou nés en Suisse	44,7	4,2	75,3	0,6
Immigrés depuis 5 ans ou moins	13,9	2,9	7,4	0,4
Immigrés depuis plus de 5 ans	41,4	4,2	17,3	0,6
Zone de résidence				
Urbaine	71,1	3,9	63,4	1,3
Intermédiaire	18,5	3,5	21,8	1,2
Rurale	10,4	2,8	14,8	1,0

¹ Intervalle de confiance à 95%² N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

Remarque: N'inclut pas les personnes sans information sur la variable analysée.

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

**Régression logistique sur la probabilité
d'avoir de faibles compétences dans
tous les domaines selon les caractéristiques
sociodémographiques et l'origine familiale**

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

TA3.2

	Odds-ratio	95% IC ¹	
Sexe			
Hommes (référence)	Réf.		
Femmes	1,096	0,813	1,479
Âge			
16–24 ans (référence)	Réf.		
25–34 ans	3,034***	1,605	5,738
35–44 ans	4,877***	2,589	9,184
45–54 ans	6,108***	3,372	11,064
55–65 ans	9,413***	4,970	17,829
Niveau de formation			
École obligatoire	14,308***	8,100	25,273
Degré secondaire II professionnel	4,79***	3,030	7,571
Degré secondaire II général	3,885***	2,102	7,180
Formation professionnelle supérieure	1,801	0,966	3,358
Haute école (référence)	Réf.		
Profil linguistique			
Homoglottes (référence)	Réf.		
Alloglottes	2,792***	1,901	4,101
Profil migratoire			
Nationalité suisse ou nés en Suisse (référence)	Réf.		
Immigrés depuis 5 ans ou moins	1,893	0,921	3,891
Immigrés depuis plus de 5 ans	1,429	0,948	2,154
Niveau de formation des parents			
Homoglottes (référence)	Réf.		
Alloglottes	2,792***	1,901	4,101
Profession des parents (au moment où la personne interrogée avait 14 ans)			
Aucun des parents ne travaillait	3,568***	1,884	6,754
Au moins un des parents exerçait une profession élémentaire	1,191	0,630	2,253
Au moins un des parents exerçait une profession intermédiaire	1,320	0,906	1,923
Au moins un des parents exerçait une profession qualifiée (référence)	Réf.		
Lieu de naissance des parents			
Deux parents nés à l'étranger	1,578*	1,032	2,413
Un des parents né à l'étranger	0,986	0,610	1,592
Deux parents nés en Suisse (référence)	Réf.		
Zone de résidence			
Urbaine (référence)	Réf.		
Intermédiaire	0,784	0,553	1,112
Rurale	0,828	0,548	1,250

¹ Intervalle de confiance à 95%

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

Remarque: la catégorie «sans indication» des variables «Profil migratoire», «Profession des parents» et «Lieu de naissance des parents» est incluse dans le modèle. Les coefficients ne sont pas significatifs et ne sont pas présentés.

Niveaux de significativité: * p < 0,05; ** p < 0,01; *** p < 0,001

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

Fréquence des activités pratiquées dans le cadre de l'activité professionnelle parmi les personnes avec de faibles compétences et la population active occupée totale

Population résidente permanente et active occupée âgée de 16 à 65 ans

TA4.3

		Faibles compétences		Population totale	
		%	± ¹	%	± ¹
Dans le cadre de leur activité professionnelle, à quelles fréquence les personnes sont amenées à...					
planifier leurs activités?	Jamais	24,8	7,1	8,3	1,1
	Moins d'une fois par mois	6,6	3,2	3,8	0,7
	Moins d'une fois par semaine, mais au moins une fois par mois	6,8	3,3	5,3	0,7
	Au moins une fois par semaine, mais pas tous les jours	11,4	4,6	15,4	1,1
	Tous les jours	50,4	8,3	67,2	1,7
organiser leur temps?	Jamais	31,0	7,3	13,2	1,3
	Moins d'une fois par mois	9,7	3,9	4,4	0,8
	Moins d'une fois par semaine, mais au moins une fois par mois	4,1	2,5	4,3	0,7
	Au moins une fois par semaine, mais pas tous les jours	7,9	3,5	11,0	0,9
	Tous les jours	47,2	7,4	67,1	1,8
persuader ou influencer d'autres personnes?	Jamais	38,6	6,5	16,8	1,3
	Moins d'une fois par mois	10,5	4,2	9,4	1,0
	Moins d'une fois par semaine, mais au moins une fois par mois	7,7	3,9	11,6	1,2
	Au moins une fois par semaine, mais pas tous les jours	18,3	5,5	23,2	1,5
	Tous les jours	25,0	6,8	39,0	1,5
traiter avec d'autres personnes, à l'interne ou à l'extérieur de l'entreprise/organisation?	Jamais	52,5	7,5	25,2	1,3
	Moins d'une fois par mois	7,8	3,3	12,2	1,1
	Moins d'une fois par semaine, mais au moins une fois par mois	5,6	3,0	13,8	1,0
	Au moins une fois par semaine, mais pas tous les jours	11,0	4,4	18,3	1,1
	Tous les jours	23,1	6,0	30,5	1,3
traiter des problèmes simples?	Jamais	18,5	5,5	5,0	0,8
	Moins d'une fois par mois	10,4	4,2	6,3	0,9
	Moins d'une fois par semaine, mais au moins une fois par mois	15,8	5,4	9,2	1,1
	Au moins une fois par semaine, mais pas tous les jours	22,6	5,2	23,2	1,3
	Tous les jours	32,7	6,4	56,3	1,7
traiter des problèmes complexes?	Jamais	39,3	7,6	13,1	1,2
	Moins d'une fois par mois	23,8	6,0	18,5	1,5
	Moins d'une fois par semaine, mais au moins une fois par mois	12,6	4,0	22,6	1,5
	Au moins une fois par semaine, mais pas tous les jours	16,1	5,2	32,4	1,7
	Tous les jours	8,2	3,4	13,4	1,1
effectuer des efforts physiques prolongés?	Jamais	12,6	3,9	40,7	1,4
	Moins d'une fois par mois	4,7	3,0	9,8	1,0
	Moins d'une fois par semaine, mais au moins une fois par mois	6,7	3,5	6,8	0,8
	Au moins une fois par semaine, mais pas tous les jours	9,8	3,8	8,7	0,9
	Tous les jours	66,2	6,1	34,0	1,4
faire preuve de précision manuelle ou de dextérité?	Jamais	12,2	3,8	28,9	1,3
	Moins d'une fois par mois	2,4	2,1	6,5	0,8
	Moins d'une fois par semaine, mais au moins une fois par mois	4,2	2,5	6,1	0,6
	Au moins une fois par semaine, mais pas tous les jours	10,3	4,0	9,5	0,9
	Tous les jours	71,0	5,3	49,0	1,5

¹ Intervalle de confiance à 95%

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

N'inclut pas les personnes sans information sur la variable analysée.

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

Fréquence des activités pratiquées dans le cadre de l'activité professionnelle parmi les personnes avec de faibles compétences et la population active occupée totale (suite)

Population résidente permanente et active occupée âgée de 16 à 65 ans

TA4.3

		Faibles compétences		Population totale	
		%	± ¹	%	± ¹
Dans le cadre de leur activité professionnelle, dans quelle mesure les personnes peuvent choisir...					
l'ordre d'exécution de leurs tâches?	Pas du tout	14,7	5,1	4,1	0,7
	Très peu	13,7	4,6	6,6	1,0
	Dans une certaine mesure	27,2	6,6	21,6	1,5
	Dans une large mesure	18,0	5,1	27,6	1,5
	Dans une très large mesure	26,4	6,1	40,2	1,5
leur façon de travailler?	Pas du tout	10,2	4,1	3,1	0,6
	Très peu	12,8	4,5	6,4	0,9
	Dans une certaine mesure	25,3	6,2	20,5	1,3
	Dans une large mesure	25,4	6,4	30,7	1,4
	Dans une très large mesure	26,3	6,9	39,3	1,8
leur vitesse ou leur rythme de travail?	Pas du tout	12,6	4,6	4,0	0,7
	Très peu	11,4	3,7	9,0	1,0
	Dans une certaine mesure	29,1	6,6	27,2	1,5
	Dans une large mesure	23,6	6,2	27,3	1,6
	Dans une très large mesure	23,3	6,7	32,6	1,6
leurs heures de travail?	Pas du tout	38,6	6,5	17,2	1,4
	Très peu	22,3	5,9	15,7	1,4
	Dans une certaine mesure	16,7	4,8	23,8	1,4
	Dans une large mesure	7,0	3,6	18,5	1,3
	Dans une très large mesure	15,4	5,4	24,8	1,5
Dans le cadre de leur activité professionnelle, les personnes doivent-elles...					
travailler très rapidement ou tenir des délais très serrés?	Pas du tout	15,7	4,3	8,9	1,0
	Très peu	16,8	5,3	27,8	1,7
	Dans une certaine mesure	17,2	5,1	21,9	1,2
	Dans une large mesure	23,4	5,9	23,6	1,5
	Dans une très large mesure	26,9	5,9	17,9	1,3
effectuer des tâches répétitives prenant moins d'une minute	Oui	50,3	6,4	43,9	1,9
	Non	49,7	6,4	56,1	1,9

¹ Intervalle de confiance à 95%

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

N'inclut pas les personnes sans information sur la variable analysée.

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

Régression logistique sur les possibilités de participation à la vie politique (faible (=1) – moyenne/bonne (=0))

Population résidente permanente de 16 à 65 ans

TA5.1a

	Odds-ratio	95% IC ¹	
Sexe			
Hommes (référence)	Réf.		
Femmes	0,994	0,844	1,172
Âge			
16–24 ans (référence)	Réf.		
25–34 ans	1,257	0,931	1,696
35–44 ans	1,153	0,864	1,537
45–54 ans	1,167	0,876	1,556
55–65 ans	1,252	0,942	1,664
Niveau de formation			
École obligatoire	2,712***	2,013	3,655
Degré secondaire II	1,382**	1,145	1,670
Degré tertiaire (référence)	Réf.		
Profil migratoire			
Nationalité suisse ou nés en Suisse (référence)	Réf.		
Immigrés depuis 5 ans ou moins	11,428***	8,324	15,689
Immigrés depuis plus de 5 ans	8,581***	7,083	10,397
Faibles compétences			
non (référence)	Réf.		
oui	0,983	0,682	1,417

¹ Intervalle de confiance à 95%

Remarque: la catégorie «sans indication» de la variable «Profil migratoire» est incluse dans le modèle. Les coefficients ne sont pas significatifs et ne sont pas présentés.

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

Niveaux de significativité: * p < 0,05; ** p < 0,01; *** p < 0,001

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

Régression logistique sur les possibilités de participation à la vie politique (faible (=1) – moyenne/bonne (=0))

Population résidente permanente de nationalité suisse âgée de 18 à 65 ans

TA5.1b

	Odds-ratio	95% IC ¹	
Sexe			
Hommes (référence)	Réf.		
Femmes	0,928	0,739	1,167
Âge			
18–24 ans (référence)	Réf.		
25–34 ans	3,149***	1,973	5,025
35–44 ans	3,107***	1,820	5,305
45–54 ans	3,647***	2,244	5,928
55–65 ans	4,025***	2,490	6,504
Niveau de formation			
École obligatoire	2,557***	1,666	3,924
Degré secondaire II	1,634***	1,307	2,043
Degré tertiaire (référence)	Réf.		
Faibles compétences			
non (référence)	Réf.		
oui	2,079**	1,342	3,220

¹ Intervalle de confiance à 95%

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

Niveaux de significativité: * p < 0,05; ** p < 0,01; *** p < 0,001

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

**Régression logistique sur l'état de santé
(mauvais/moyen (=1) –
bon/très bon/excellent (=0))**

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

TA5.2

	Odds-ratio	95% IC ¹	
Sexe			
Hommes (référence)	Réf.		
Femmes	1,024	0,866	1,209
Âge			
16–24 ans (référence)	Réf.		
25–34 ans	1,135	0,734	1,756
35–44 ans	1,412	0,981	2,032
45–54 ans	2,266***	1,545	3,323
55–65 ans	2,609***	1,793	3,797
Niveau de formation			
École obligatoire	2,76***	1,930	3,947
Degré secondaire II	1,837***	1,522	2,217
Degré tertiaire (référence)	Réf.		
Profil migratoire			
Nationalité suisse ou nés en Suisse (référence)	Réf.		
Immigrés depuis 5 ans ou moins	0,752	0,442	1,280
Immigrés depuis plus de 5 ans	1,186	0,920	1,530
Faibles compétences			
non (référence)	Réf.		
oui	1,677**	1,198	2,347

¹ Intervalle de confiance à 95%

Remarque: la catégorie «sans indication» de la variable «Profil migratoire» est incluse dans le modèle. Les coefficients ne sont pas significatifs et ne sont pas présentés.

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

Niveaux de significativité: * p <0,05; ** p <0,01; *** p <0,001

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

**Régression logistique sur la satisfaction
par rapport à la vie
(insatisfait (=1) – moyen/satisfait (=0))**

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

TA5.3

	Odds-ratio	95% IC ¹	
Sexe			
Hommes (référence)	Réf.		
Femmes	1,372	0,799	2,356
Âge			
16–24 ans (référence)	Réf.		
25–34 ans	1,55	0,433	5,547
35–44 ans	1,839	0,634	5,335
45–54 ans	2,117	0,697	6,428
55–65 ans	1,547	0,565	4,240
Niveau de formation			
École obligatoire	3,277*	1,139	9,430
Degré secondaire II	2,211**	1,230	3,972
Degré tertiaire (référence)	Réf.		
Profil migratoire			
Nationalité suisse ou nés en Suisse (référence)	Réf.		
Immigrés depuis 5 ans ou moins	0,905	0,306	2,670
Immigrés depuis plus de 5 ans	0,94	0,439	2,012
Faibles compétences			
non (référence)	Réf.		
oui	2,488*	1,162	5,327

¹ Intervalle de confiance à 95%

Remarque: la catégorie «sans indication» de la variable «Profil migratoire» est incluse dans le modèle. Les coefficients ne sont pas significatifs et ne sont pas présentés.

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

Niveaux de significativité: * p <0,05; ** p <0,01; *** p <0,001

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

Régression logistique sur la probabilité d'avoir de faibles compétences dans tous les domaines selon la participation à la formation continue et différentes caractéristiques sociodémographiques

Population résidente permanente âgée de 16 à 65 ans

TA6.1

	Tous les domaines			Littératie			Numératie			Résolution de problèmes		
	Odds-ratio	95% IC ¹		Odds-ratio	95% IC ¹		Odds-ratio	95% IC ¹		Odds-ratio	95% IC ¹	
Participation à la formation continue												
Oui, dans les 12 derniers mois (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			Réf.		
Oui, il y a entre 1 et 5 ans	1,531	0,9	2,5	1,303	0,9	1,8	1,392	0,9	2,1	1,393*	1,0	1,9
Oui, il y a plus de 5 ans	1,808**	1,2	2,7	1,646**	1,2	2,3	1,689**	1,2	2,4	1,746***	1,3	2,3
Jamais	3,152***	2,098	4,734	3,238***	2,336	4,488	2,93***	2,097	4,094	2,894***	2,145	3,904
Sexe												
Hommes (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			Réf.		
Femmes	0,996	0,746	1,330	0,756*	0,600	0,953	1,338*	1,047	1,711	0,941	0,755	1,174
Âge												
16–24 ans (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			Réf.		
25–34 ans	2,663*	1,182	5,999	2,286*	1,189	4,398	1,92*	1,066	3,459	2,594**	1,442	4,667
35–44 ans	3,892**	1,710	8,860	4,03***	2,189	7,419	2,676***	1,521	4,707	4,142***	2,350	7,302
45–54 ans	5,2***	2,450	11,036	5,112***	2,710	9,644	3,417***	2,004	5,827	6,408***	3,756	10,933
55–65 ans	7,497***	3,314	16,960	8,188***	4,255	15,756	4,489***	2,599	7,751	9,462***	5,576	16,056
Niveau de formation												
École obligatoire	13,122***	8,200	20,998	12,249***	7,917	18,951	13,255***	8,690	20,218	9,073***	5,999	13,720
Degré secondaire II	3,83***	2,707	5,417	3,72***	2,820	4,906	3,65***	2,736	4,870	3,046***	2,423	3,829
Degré tertiaire (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			Réf.		
Profils migratoire et linguistique												
Nationalité suisse ou né en Suisse												
Homoglottes (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			Réf.		
Alloglottes	4,962***	3,251	7,574	3,676***	2,563	5,271	4,129***	2,843	5,997	3,505***	2,507	4,900
Immigrés												
Homoglottes	2,303***	1,479	3,585	2**	1,288	3,106	2,031***	1,359	3,035	1,98***	1,361	2,880
Alloglottes	7,514***	5,158	10,946	8,24***	5,684	11,945	6,341***	4,505	8,924	7,219***	5,018	10,386
Statut sur le marché du travail												
Actifs occupés (référence)	Réf.			Réf.			Réf.			Réf.		
Chômeurs au sens du BIT	1,649	0,757	3,594	1,811	0,976	3,361	1,863	0,941	3,692	2,41**	1,382	4,200
Inactifs	1,464*	1,005	2,132	1,247	0,895	1,738	1,112	0,785	1,573	1,683**	1,221	2,321

¹ Intervalle de confiance à 95%

Remarque: la catégorie «sans indication» des variables «participation à la formation continue» et «statut sur le marché du travail» sont incluses dans les modèles. Les odds-ratio ne sont pas significatifs et ne sont pas présentés.

N'inclut pas les personnes qui ont seulement répondu à l'interview courte.

Niveaux de significativité: * p < 0,05; ** p < 0,01; *** p < 0,001

Source: PIAAC – 2022/23

© OFS 2025

Annexe B – Informations sur le PIAAC

Informations de base concernant l'enquête

Le Programme international pour l'évaluation des compétences des adultes (PIAAC, Programme for the International Assessment of Adult Competencies) est une enquête internationale de grande envergure menée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) afin de mesurer à intervalles réguliers les compétences de base des adultes. Le premier cycle, constitué de trois vagues de relevés, a commencé en 2011/2012. Le deuxième cycle a été lancé en 2018, les principaux relevés étant réalisés en 2022/2023 dans 31 pays.¹

En Suisse, l'enquête PIAAC a été réalisée conjointement par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), le Secrétariat d'État à l'économie (SECO), le Secrétariat d'État aux migrations (SEM), l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et l'Office fédéral de la statistique (OFS). Ce dernier était responsable de la mise en œuvre de l'enquête en Suisse. Quant au travail sur le terrain, il a été accompli par M.I.S. Trend (Lausanne/Berne).

L'univers de base comprenait les personnes âgées de 16 à 65 ans qui, au moment du relevé, étaient domiciliées dans le pays d'enquête, indépendamment de leur nationalité ou de leur langue. N'étaient pas incluses les personnes se trouvant dans des hébergements collectifs institutionnels tels que prisons, hôpitaux ou EMS. Les différents pays ont créé des échantillons aléatoires représentatifs à partir de cet univers de base. En Suisse, c'est le registre d'échantillonnage pour les enquêtes auprès des personnes et des ménages (SRPH) de l'OFS qui a servi de cadre d'échantillonnage. Il se compose des données actuelles tirées des registres des habitants des cantons et des communes.

Les interviews personnelles ont été menées à l'aide de tablettes par du personnel spécialement formé, généralement au domicile des répondants.

Ces interviews étaient constituées de deux parties : un questionnaire de base et des exercices pour mesurer les compétences (voir figure 1). Pour les personnes qui ne maîtrisaient aucune des trois langues nationales, il existait une version abrégée du questionnaire. Ces personnes n'ont pas fait les exercices.

Initialement, les données du deuxième cycle PIAAC devaient être relevées d'août 2021 à mars 2022, après un test qui devait être réalisé en été 2020. La période d'enquête a cependant dû être reportée d'une année en raison du COVID-19. Le relevé des données a finalement eu lieu de septembre 2022 à mai 2023. La pandémie a été source de difficultés, car, pour PIAAC, les personnes sont interrogées personnellement à leur domicile, par du personnel spécialisé. Dans un certain nombre de pays, il a fallu prolonger d'un à deux mois la phase d'enquête en raison du faible taux de retour.

Environ 5000 personnes ont été interrogées dans chaque pays participant. En Suisse, 4000 interviews étaient visées en allemand, 2000 en français et 1000 en italien.

Au total, il y a eu plus de 160 000 interviews dans tous les pays participants. En Suisse, 22 091 personnes ont été invitées à participer par lettre. Celles qui n'ont pas réagi ont ensuite été contactées personnellement ou, si possible, par téléphone. Finalement, 6431 personnes ont participé à l'évaluation : 3325 ont été interrogées en allemand, 2177 en français et 929 en italien. En plus, 217 personnes ont répondu à l'interview courte.

Méthodologie

Structure et contenu de l'interview

Le schéma de la figure 1 représente le déroulement de l'entretien de manière simplifiée. L'entretien comprenait deux parties : le questionnaire (fond jaune) et les exercices (le reste du schéma), que les participants ont faits de manière autonome.

Dans un premier temps, le personnel chargé des interviews a posé les questions figurant dans le questionnaire et a inscrit les réponses sur une tablette. Cette étape a duré en moyenne 45 minutes. Le questionnaire portait sur les thèmes suivants :

- contexte démographique (âge, sexe, pays de naissance, langues)
- formation et formation continue (formation formelle la plus élevée achevée, branche d'études, participation à des formations non formelles, certificats obtenus)
- statut d'activité au moment de l'enquête et expérience professionnelle (travail rémunéré et non rémunéré)
- actuelle activité professionnelle ou indépendante (désignation de la profession, tâches, détails concernant le secteur économique/la branche, revenu, type de contrat de travail, nombre d'heures de travail)

¹ Allemagne, Angleterre (Royaume-Uni), Autriche, Canada, Chili, Croatie, Corée du Sud, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, Flandre (Belgique), France, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Singapour, Slovaquie, Suède, Suisse, Tchéquie

- dernière activité professionnelle ou indépendante (désignation de la profession, tâches, etc., et raison de l'actuel chômage)
- utilisation des compétences dans le travail actuel et précédent (lecture, mathématiques)
- utilisation des compétences au quotidien (utilisation de la technologie numérique, fréquence des tâches à exécuter, p. ex. lire des instructions, des lettres et des courriels)
- cadre de travail, tâches à accomplir au travail (collaborer, planifier et organiser, résoudre des problèmes, former, présenter)
- caractéristiques individuelles (santé, participation à des activités bénévoles)
- informations contextuelles (informations sur le ménage, situation familiale à l'âge de 14 ans, p. ex. professions des parents et leurs diplômes)
- personnalité socio-affective (modèle Big Five: ouverture, conscience, extraversion, agréabilité, neuroticisme)

Dans un deuxième temps, la personne interrogée devait résoudre elle-même des exercices sur la tablette dans les domaines de la littératie, de la numératie et de la résolution adaptative de problèmes (voir figure 1). Comme les participants devaient accomplir cette tâche indépendamment, ils ont commencé par suivre un tutoriel concernant les fonctions de la tablette. La partie Exercices a commencé par huit tâches (locator) en littératie et en numératie, qui servaient à établir une première classification. Les personnes qui avaient de la peine dans ces domaines ne devaient ainsi pas compléter la totalité des exercices de mesure des compétences, mais résoudre des tâches plus simples (composantes). Il s'agit du chemin 1 dans le schéma. Les composantes mesurent la capacité à lire et à comprendre des phrases simples et des morceaux de texte courts. Dans le domaine de la numératie, les composantes mesurent la capacité à comprendre des concepts de base tels que des quantités et des grandeurs.

Les personnes qui ont réussi le locator, mais qui ont donné certaines réponses fausses, ont ensuite dû passer les composantes avant d'être amenées à la partie des tâches (chemin 2). La majorité des personnes qui ont passé le locator à un niveau très élevé ont été conduites directement vers la partie des exercices (chemin 3). À titre de contrôle, 12,5% de ce groupe ont dû remplir en plus les composantes.

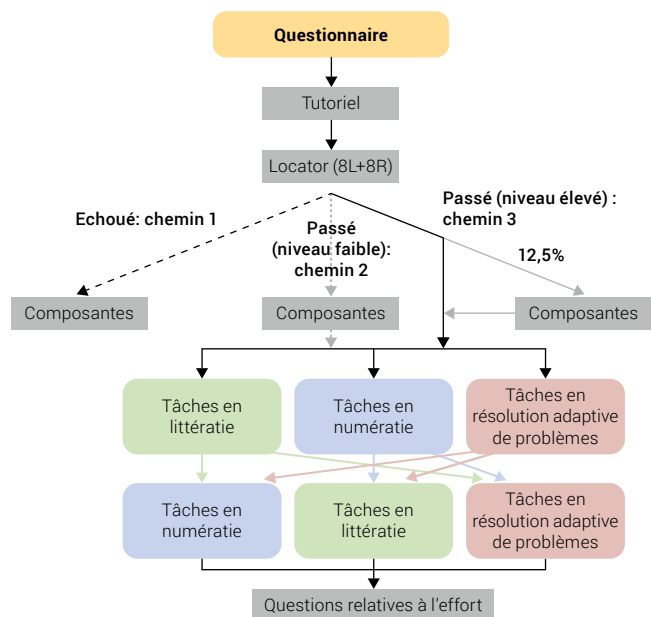
Dans la partie Exercices (cadres verts, bleus et oranges dans le schéma), les participants devaient remplir plusieurs tâches dans deux des trois domaines. Personne n'a dû résoudre des problèmes dans les trois domaines.

Il y avait environ 80 questions pour chaque domaine, mais les participants ne devaient répondre qu'à une toute petite partie d'entre elles.

Enfin, les personnes interrogées ont dû répondre à des questions relatives à l'effort: elles devaient estimer leur résultat et indiquer combien de peine elles s'étaient donnée.

La mesure des compétences a duré en moyenne une heure.

Schéma de déroulement de l'interview PIAAC Figure 1



© OFS 2025

Mesure des compétences

Plusieurs tâches ont été conçues pour chaque compétence, chacune d'entre elles étant constituée d'un ou de plusieurs stimuli (p. ex. un texte, un tableau) et de différentes questions à ce propos. Ces tâches ont été réunies dans des groupes appelés «unités», qui présentaient différents degrés de difficultés. Les unités ont été présentées aux participants en deux étapes. Des informations tirées du questionnaire, du locator et des composantes ont été utilisées pour sélectionner l'unité de test la mieux adaptée au participant pour le niveau 1. La performance au niveau 1 a été évaluée directement et utilisée pour le choix de l'unité de test de niveau 2.

Pour des raisons de temps, une seule sélection de tâches a été présentée aux participants. En conséquence, il n'y a pas de réponses de tous les participants à toutes les tâches, raison pour laquelle nous avons travaillé avec la théorie des réponses aux items (TRI). Dans le modèle TRI, les réponses aux unités de test ont été reliées à des informations tirées du questionnaire. Ainsi, des valeurs plausibles ont été estimées pour les trois compétences pour chacun des participants. Elles indiquent la probabilité qu'une personne soit en mesure de résoudre une certaine tâche correctement. Étant donné que cette estimation débouche sur une certaine incertitude, cette procédure a été répétée dix fois afin de parvenir à la meilleure valeur possible.

Ce modèle est très approprié pour déterminer les compétences d'un groupe ou d'une population. Les résultats ainsi obtenus ne permettent toutefois pas de faire une interprétation au niveau individuel.

Les résultats de la mesure des compétences sont indiqués sur une échelle allant de 0 à 500 points, un nombre de points élevé correspondant à de bonnes compétences. Pour faciliter leur interprétation, l'échelle a été subdivisée en niveaux de compétences. Six niveaux ont été définis pour les compétences en littératie et en numératie, cinq pour la résolution adaptative de problèmes. Ils vont du «niveau inférieur à 1» au «niveau 5» ou au «niveau 4».

Les tâches servant à mesurer les compétences peuvent être classées sur la même échelle que les compétences. Si le degré de difficulté d'une tâche correspond à la compétence d'une personne, la probabilité que celle-ci la résolve correctement est de 67%. Les tâches plus difficiles peuvent être résolues, mais la probabilité qu'elles le soient est alors plus basse.

Le degré de difficulté d'une tâche dépend de plusieurs facteurs. La manière de poser le problème, à savoir la clarté des instructions, influe déjà sur la compréhension de la tâche à résoudre, tout comme le matériel de stimulation, la longueur d'un texte par exemple, la complexité d'un tableau ou la structuration de l'information. Enfin, la combinaison entre tâche et stimulus est importante. Y a-t-il des informations qui sont distrayantes (distracteurs) ou non pertinentes? Combien d'étapes sont nécessaires pour remplir la tâche?

Les tâches correspondent à des problèmes quotidiens et ne sont pas compliquées artificiellement. Les trois contextes dont sont dérivées les tâches sont le travail/la vie professionnelle, l'environnement privé et la vie sociale/publique.

Les informations relatives à la conception du programme PIAAC et à la mesure des compétences sont tirées du rapport sur le design de l'enquête² et du rapport technique³ de l'OCDE. Ces documents contiennent diverses autres informations complémentaires.

Littératie

Dans le cadre du programme PIAAC, la littératie est définie comme suit: «utiliser, comprendre, évaluer et étudier des textes écrits afin d'atteindre ses propres objectifs, d'étendre ses connaissances et son potentiel et de participer à la vie en société».⁴

La difficulté des tâches en littératie dépend de trois groupes de facteurs: les caractéristiques du texte (stimulus), les caractéristiques de la tâche et la combinaison entre la tâche et le texte. Les facteurs peuvent également être regroupés selon les trois exigences cognitives qui sont fixées dans la définition et qui sont pertinentes pour la littératie. Les principaux facteurs sont énumérés dans le tableau TAB2.

Les textes varient en fonction de leur type (description, récit, argumentation), de leur format (continu ou non), de leur organisation (quantité d'information, densité du contenu) et de leur source (un seul ou plusieurs textes).

Le degré de littératie est mesuré sur une échelle allant de 0 à 500 points, qui est divisée en six niveaux de compétences: les niveaux 1 à 5 et le «niveau inférieur à 1». Les caractéristiques des tâches pour les différents niveaux sont décrites en détail dans le tableau TAB1.

Description des niveaux de compétences en littératie

TAB1

	Caractéristiques des textes et des tâches
Niveau inférieur à 1 0–175 points	Les textes sont très courts et ne comprennent aucun ou peu d'éléments structurants familiers tels que des titres; pas de distracteurs, ni d'aides numériques à la navigation (p. ex. liens); les tâches décrivent clairement ce qu'il faut faire et comment; elles n'exigent qu'une compréhension d'une seule phrase ou de deux phrases voisines simples; l'information recherchée consiste généralement en un seul mot ou en une seule phrase.
Niveau 1 176–225 points	Les textes peuvent être suivis, non suivis ou mixtes; ils se rapportent à un environnement imprimé ou numérique; leur longueur est généralement d'une page comprenant quelques centaines de mots; peu de distracteurs; les textes peuvent comprendre un ou plusieurs paragraphes, éventuellement avec des images ou des diagrammes simples; les tâches consistent en des questions simples, qui fournissent des indices sur ce qu'il faut faire; la résolution ne requiert qu'une seule étape; concordance évidente entre question et information cible.
Niveau 2 226–275 points	Les textes peuvent comporter plusieurs paragraphes répartis sur une longue page ou sur plusieurs pages courtes; l'information cible n'est en partie accessible que par le biais d'aides à la navigation numériques et peut comporter des contenus inhabituels et quelques distracteurs; les tâches sont liées indirectement au texte; elles peuvent contenir de longues instructions avec peu d'indices sur la manière de les résoudre; réfléchir sur une information ou réunir des informations en plusieurs étapes.
Niveau 3 276–325 points	Les textes sont denses ou longs, comportent plusieurs pages, plusieurs références, qui apportent différentes informations; ils requièrent l'appréhension de structures rhétoriques; ils contiennent du vocabulaire inhabituel et des structures argumentatives; les tâches consistent à identifier, interpréter ou évaluer plusieurs informations et à tirer des conclusions; elles comprennent des questions longues et complexes, sans instructions évidentes; le participant doit ignorer les contenus non pertinents, inappropriés ou concurrents.
Niveau 4 326–375 points	Les textes comportent des situations abstraites et inhabituelles; long contenu et nombreux distracteurs; il faut argumenter sur la base de questions intrinsèquement complexes, dont le lien avec le contenu du texte n'est qu'indirect, en tenant compte de différentes informations réparties dans l'ensemble du matériel mis à disposition; preuves / affirmations subtiles; il y a des informations conditionnelles à prendre en considération; la solution peut requérir l'appréciation ou le traitement d'affirmations complexes.
Niveau 5 376–500 points	Les textes sont denses et contiennent des distracteurs placés bien en vue; la résolution des tâches requiert l'application et l'évaluation d'idées et de relations complexes; l'appréciation de la fiabilité des références et la sélection d'informations-clés sont importantes.

© OFS 2025

² OCDE (2021). The Assessment Frameworks for Cycle 2 of PIAAC

³ OCDE (2025). Survey of Adult Skills 2023 Technical Report

⁴ OCDE (2021). The Assessment Frameworks for Cycle 2 of PIAAC, p. 42, traduction libre

Liste des facteurs influant sur la difficulté des tâches de lecture

TAB2

	Texte	Tâche	Combinaison texte et tâche
Facteurs influant sur toutes les tâches	- Longueur des textes et nombre de textes - Contenu inconnu, vocabulaire inconnu, grammaire complexe - Aides (p. ex. table des matières, titres, puces)	- Longueur de l'énoncé de la tâche - Instructions explicites (p. ex. précision des passages pertinents)	- Utilisation des termes du texte dans l'énoncé de la tâche - Distracteurs (p. ex. mêmes termes que dans l'énoncé de la tâche, mais pas pertinents)
Facteurs influant sur l'«utilisation» des textes	Organisation des textes, plusieurs pages, liens	La solution est répartie entre plusieurs passages au lieu de consister en une seule information	Aides (p. ex. titres) correspondant à l'énoncé de la tâche
Facteurs influant sur la «compréhension» des textes	- Textes présentant une structure implicite ou inhabituelle - Plusieurs textes contenant des éléments contradictoires	- Quantité d'information exigée - Faut-il tirer des conclusions ou l'information peut-elle être reprise directement	- Questions de compréhension ou marquage directement dans le texte - Combinaison de diverses informations contenues dans différents textes
Facteurs influant sur l'«évaluation» des textes	- Références inaccoutumées, incomplètes ou peu évidentes - Structure argumentative inhabituelle, arguments incomplets	- Contenus familiers - Imprécisions factuelles ou erreurs dans la structure argumentative	Textes contenant des références non fiables, qui fournissent cependant des informations sur le thème traité

© OFS 2025

Numératie

La compétence en numératie est définie comme suit : «accéder à des contenus, des idées et des informations mathématiques représentés de diverses manières, les utiliser et s'en servir pour une argumentation critique afin de répondre à des exigences mathématiques qui peuvent se présenter dans différents contextes et situations de la vie quotidienne à l'âge adulte».⁵

La difficulté d'une tâche réside dans les processus cognitifs requis, le contenu mathématique et sa représentation. Il y a toujours un certain nombre de questions-clés qui déterminent la complexité d'une tâche et qui peuvent être réparties entre trois processus cognitifs pertinents.

Ces trois processus et les questions-clés correspondantes sont les suivants :

- «Saisir et évaluer des situations en termes mathématiques»
 - Comment les mathématiques sont-elles représentées et intégrées dans le monde réel? Quel est le degré d'informalité, de formalité ou de complexité des informations mathématiques?
 - Quel degré de modification est nécessaire pour que la situation quotidienne puisse être transformée en problème mathématique? À quel point la solution mathématique est-elle implicite ou explicite/évidente?
- «Appliquer et utiliser les mathématiques»
 - Quel est le degré de difficulté et de complexité du concept mathématique qui doit être appliqué?
 - Combien d'étapes sont nécessaires?

- «Évaluer, réfléchir et évaluer de manière critique»
 - La tâche requiert-elle un choix de solutions possibles? Celles-ci doivent-elles être évaluées quant à leur pertinence et à leur qualité?
 - À quel point est-il difficile de relier les preuves mathématiques avec les principaux éléments du problème réel?

Une tâche requiert généralement plusieurs processus. Les problèmes de la vie quotidienne n'ont pas toujours une nature mathématique évidente. Il faut commencer par identifier le problème avant de décider quels concepts mathématiques sont appropriés pour le résoudre. Enfin, il faut évaluer si la solution est adéquate, si la précision est suffisante ou si les arguments suffisent pour prendre une décision.

Il est possible de classer les contenus mathématiques de différentes manières. Une approche consiste à se fonder sur les concepts mathématiques fondamentaux. Le programme PIAAC se concentre sur les quatre concepts suivants :

- quantités et chiffres
- dimensions et formes
- fonctions et relations
- données et probabilités

Ces contenus thématiques ne s'excluent pas l'un l'autre. Plusieurs concepts peuvent être combinés pour une tâche.

⁵ OCDE (2021). The Assessment Frameworks for Cycle 2 of PIAAC, p. 93, traduction libre

La représentation du problème revêt une grande importance en mathématiques, spécialement lorsqu'il s'agit de reproduire une situation quotidienne. Dans la vie de tous les jours, la tâche ne se présente pas sous la forme $0,8 \times 7,8$, mais on aura une publicité indiquant qu'il y a 20% de rabais sur un shampoing qui coûte 7 fr. 80. Quatre modes de représentations ont été choisis pour l'enquête PIAAC :

- textes et symboles
- images d'objets physiques (déterminer le nombre, mesurer, etc.)
- informations structurées (tableaux, graphiques, cartes, horaires, etc.)
- applications dynamiques (convertisseurs de monnaies, applications en ligne, tableurs, etc.)

La littératie influe également sur la compétence en numératie. Comme c'est le cas dans la réalité quotidienne, les tâches mathématiques du programme PIAAC sont souvent combinées avec un énoncé écrit du problème. Cependant, pour limiter au maximum l'influence de la littératie, les textes ont été formulés le plus simplement possible. Des images et des tableaux ont été utilisés quand cela était faisable.

Le degré de numératie est mesuré sur une échelle allant de 0 à 500 points, qui a été divisée en six niveaux de compétences : les niveaux 1 à 5 et le «niveau inférieur à 1». Les caractéristiques des tâches pour les différents niveaux sont décrites en détail dans le tableau TAB3.

Description des niveaux de compétences en numératie

TAB3

	Caractéristiques des tâches
Niveau inférieur à 1 0–175 points	Nombres entiers, images d'objets ou informations structurées de manière simple dans des contextes authentiques, quotidiens; peu ou pas de texte; pas de distracteurs.
Niveau 1 176–225 points	Nombres entiers, nombres décimaux, pourcentages ou fractions courantes; les informations mathématiques sont présentées de manière légèrement plus complexe, dans des contextes authentiques où le contenu mathématique est explicite; représentations spatiales simples (p. ex. échelle sur une carte, diagrammes à barres, listes); distracteurs minimaux.
Niveau 2 226–275 points	Évaluer des affirmations simples, interpréter des informations, formes complexes (p. ex. diagrammes circulaires, diagrammes à barres empilées ou échelles linéaires), processus mathématiques multiniveaux, trier des diagrammes interactifs, fractions, nombres décimaux, heures, dimensions et pourcentages moins courants, représentations géométriques bidimensionnelles, quelques distracteurs.
Niveau 3 276–325 points	Informations mathématiques formelles qui présentent une plus grande complexité, sont moins explicites et sont tirées de situations inconnues; plusieurs sources de données; passage de représentations tridimensionnelles à bidimensionnelles, nombres entiers, nombres décimaux, pourcentages, fractions, valeurs de mesures et calculs de rapports.
Niveau 4 326–375 points	La résolution des problèmes doit se faire en plusieurs étapes; réflexions sur des affirmations, des conclusions et des arguments statistiques, et évaluation de leur pertinence; rapports et proportions, grands jeux de données, diagrammes.
Niveau 5 376–500 points	Informations mathématiques formelles et complexes; représentations dynamiques; concepts statistiques; jeux de données pouvant appuyer ou infirmer une affirmation.

© OFS 2025

Résolution adaptative de problèmes

À l'ère numérique actuelle, les problèmes sont causés essentiellement par la multitude de technologies disponibles. Il existe une grande variété d'informations et d'outils, la difficulté étant de les utiliser efficacement. Dans le cadre du programme PIAAC, la résolution de problèmes est par conséquent définie comme suit : «la capacité d'atteindre ses buts dans une situation dynamique où la méthode pour la solution n'est pas d'emblée disponible. Il faut exécuter des processus cognitifs et métacognitifs pour définir le problème, rechercher des informations et appliquer une solution dans une variété de champs d'informations et de contextes».⁶

Ainsi que l'indique la définition, la résolution adaptative de problèmes requiert des processus tant cognitifs que métacognitifs, qui peuvent être divisés en trois étapes : «définir le problème», «rechercher des informations» et «appliquer la solution».

Dans le cadre de la définition du problème, un exemple de processus cognitif est l'organisation de l'information dans un modèle mental; un processus métacognitif consisterait à définir un objectif intermédiaire.

Dans le domaine de la résolution adaptative de problèmes, trois grandes dimensions caractérisent une tâche. Les facteurs influant sur le degré de difficulté d'une tâche peuvent être classés dans ces trois dimensions :

- Énoncé du problème
 - nombre d'éléments, interconnexions et actions
 - notoriété et accessibilité des éléments de commande
 - interactions entre les éléments du problème
 - nombre de tâches parallèles et d'objectifs
- Dynamique de la situation
 - nombre d'éléments qui changent et leur importance
 - importance du changement
 - fréquence du changement
 - obstacles / impasses
- Conditions-cadres
 - ampleur des informations
 - part d'informations non pertinentes
 - structure du cadre
 - nombre de sources d'information

La compétence en résolution adaptative de problèmes est mesurée sur une échelle allant de 0 à 500 points, qui est divisée en cinq niveaux de compétences : les niveaux 1 à 4 et le «niveau inférieur à 1». Les caractéristiques des tâches pour les différents niveaux sont décrites en détail dans le tableau TAB4.

⁶ OCDE (2021). The Assessment Frameworks for Cycle 2 of PIAAC, p. 159, traduction libre

Description des niveaux en résolution adaptative de problèmes

TAB4

	Caractéristiques des tâches
Niveau inférieur à 1 0–175 points	Problèmes statistiques simples, contexte clairement structuré, peu d'éléments et pas d'informations non pertinentes, aucune exigence métacognitive.
Niveau 1 176–225 points	Nombre limité d'éléments, peu de distracteurs, peu d'étapes pour parvenir aux solutions, une à deux sources d'information, objectif défini de manière explicite, aucune exigence métacognitive, car les problèmes sont statiques.
Niveau 2 226–275 points	Problèmes dynamiques dont les changements sont transparents, ne surviennent que sporadiquement et se rapportent à une seule caractéristique du problème; environnement bien structuré; peu de distracteurs; des obstacles minimes peuvent se présenter, mais ils peuvent être écartés par une légère adaptation du processus de résolution du problème.
Niveau 3 276–325 points	Problèmes dynamiques qui requièrent une capacité d'adaptation; changements fréquents et permanents; évaluer si les changements sont pertinents pour le problème; poursuivre plusieurs objectifs simultanément; exige un suivi permanent du progrès et l'évaluation de la stratégie (métacognitif).
Niveau 4 326–500 points	Contextes non structurés avec une foison d'informations; plusieurs sources d'information; objectifs complexes; contextes changeant constamment et de façon inattendue; les processus métacognitifs sont déterminants pour la réussite (modèle mental; suivi et adaptation continus des stratégies; réactions immédiates et adéquates en réponse aux changements).

© OFS 2025

Exemples de tâches

Cette section contient quelques exemples de tâches pour faciliter la compréhension. Les tâches sont toujours structurées de la même manière. Un stimulus (p. ex. un texte, une image ou un tableau) est présenté sur le côté droit. L'énoncé du problème est formulé sur le côté gauche, où se trouve également le champ pour saisir la solution, si la question est posée de manière ouverte. Pour certaines tâches cependant, la solution doit être apportée différemment, par exemple en faisant des marquages directement dans le texte, en cliquant sur un lien ou en triant des valeurs.

Littératie

La figure 2 montre la tâche «règlement intérieur de la crèche». Elle fait partie du contexte «vie privée» et il s'agit d'une tâche relativement simple. La question est la suivante: «À quelle heure au plus tard les enfants doivent-ils arriver à la crèche?» La solution se trouve dans le texte: «Veuillez amener votre enfant pour 9 h.» L'exigence cognitive qui est nécessaire pour cette tâche est l'«utilisation» de textes. À titre d'aide, le texte est structuré avec des puces. Une seule information est demandée et elle peut être marquée directement dans le texte. Il y a toutefois des informations présentant le même format (heure) que la solution et qui peuvent être considérées comme distracteurs.

Exemple de tâche – règlement intérieur de la crèche

Figure 2

© OFS 2025

Numeratie

La figure 3 montre la tâche «mélange de crêpi». Elle fait partie du contexte «travail/vie professionnelle»; son niveau de difficulté est moyen (niveau 3). La question est la suivante: «Combien de kilogrammes (kg) de mélange de crêpi vous faut-il pour un mur de 5 mètres sur 4?» Les participants reçoivent des informations sur ce qu'est le crêpi et sur la quantité moyenne nécessaire pour une surface de 5 mètres carrés. De la question, il ressort que la surface à crépir est de 20 mètres carrés. Cette surface est quatre fois plus grande que la surface moyenne qui peut être crépie avec les 20 kilogrammes contenus dans l'emballage. La réponse correcte est par conséquent «80 kg».

Le processus cognitif qui est nécessaire pour cette tâche est «appliquer et utiliser les mathématiques». Pour résoudre le problème, il faut appliquer deux algorithmes de routine, à savoir le calcul de la surface et la résolution d'une simple règle de trois (attribution proportionnelle). Les contenus / concepts mathématiques auxquels se rapporte cette tâche sont «dimensions et formes» et le mode de représentation est l'«image d'un objet physique».

Exemple de tâche en numératie –
mélange de crépi

Figure 3

PIAAC

Unité 1 - Question 1 / 1

Référez-vous à l'emballage du mélange de crépi. Touchez la case de réponse et utilisez le pavé numérique pour répondre à la question ci-dessous.

Combien de kilogrammes (kg) de mélange de crépi vous faut-il pour un mur de 5 mètres sur 4?

kg

Le crépi est un matériau de construction utilisé pour revêtir un mur d'une dernière couche texturée afin de couvrir les briques ou le ciment. La surface que l'on peut couvrir en appliquant une couche d'épaisseur moyenne est indiquée sur l'emballage.

MÉLANGE DE CRÉPI

20 kg

Couverture moyenne
5 mètres carrés (m²)

© OFS 2025

Résolution adaptative de problèmes

La figure 4 montre la tâche «meilleur itinéraire». Elle fait partie du contexte «vie privée» et son degré de difficulté est bas à moyen. Les participants doivent déterminer le trajet le plus court qui remplit les trois critères inscrits sur le billet jaune. Pour répondre à la question, ils doivent pointer directement sur la carte interactive. Les informations sur la durée des différents trajets n'apparaissent que lorsqu'une destination est pointée. À titre d'aide, la durée totale du trajet est calculée automatiquement.

Au haut de la carte, l'heure actuelle est indiquée, à savoir 8 h. Comme l'enfant doit être à l'école à 8 h 30 et que le trajet entre la maison et l'école dure 25 minutes, l'école est la première destination. Il faut ensuite réunir les informations sur la durée des différents trajets entre l'école et les magasins, et entre les magasins et la maison. En outre, il ne faut pas oublier que faire les courses dure 20 minutes. Il y a par conséquent trois itinéraires à choix:

Itinéraire	Durée totale des déplacements	Courses	Arrivée
Magasin A	50 minutes	20 minutes	9 h 10
Magasin B	60 minutes	20 minutes	9 h 20
Magasin C	75 minutes	20 minutes	9 h 35

L'itinéraire avec le magasin C dure trop longtemps, puisqu'il faut être de retour à la maison à 9 h 30. Les itinéraires avec les magasins A et B satisfont à toutes les conditions figurant sur le billet jaune, mais l'énoncé de la question dit explicitement qu'il faut planifier l'itinéraire le plus rapide. La seule réponse juste est par conséquent: «maison → école → magasin A → maison»

Le processus cognitif nécessaire pour cette tâche est «chercher des informations». Le processus métacognitif est en l'occurrence «évaluer des informations». Il y a des informations concurrentes qui ne mènent pas à la réponse correcte, et la carte interactive représente un nouvel environnement numérique.

Exemple de tâche en résolution adaptative
de problèmes – meilleur itinéraire

Figure 4

PIAAC

Unité 1 - Question 1 / 2

Examinez le plan et la liste ci-dessous. Touchez les destinations sur le plan pour répondre à la question ci-dessous.

Il est 8 h 00. Vous devez réaliser les tâches mentionnées sur la liste ci-dessous.

Planifiez l'itinéraire le plus rapide pour réaliser ces tâches. Gardez à l'esprit les contraintes de temps.

Lorsque vous avez terminé, touchez la flèche « SUIVANT » pour continuer. Si vous devez recommencer, touchez le bouton RÉINITIALISER. La durée totale du trajet affichée en bas du plan sera actualisée au fur et à mesure que vous planifiez votre itinéraire.

- Déposer mon enfant à l'école pour 9 h 30
- Faire les courses de la semaine (20 minutes)
- Être de retour à la maison avant la réunion de 9 h 30

8 h 00

Magasin A

École

Magasin C

Magasin B

Domicile

Durée totale du trajet : 00 min

RÉINITIALISER

© OFS 2025

Annexe C – Définitions

Niveau de formation

Le niveau de formation est déterminé sur la base de la formation achevée la plus élevée, qui a été classée dans l'un des cinq degrés ci-dessous:

- école obligatoire (y compris 10^e année, formations transitoires);
- degré secondaire II général: école de culture générale, brevet d'enseignement, maturité gymnasiale, spécialisée ou professionnelle;
- degré secondaire II professionnel: formation élémentaire, formation professionnelle initiale;
- degré tertiaire, formation professionnelle supérieure (brevet ou diplôme fédéral, diplômes d'une école supérieure);
- degré tertiaire, haute école (université, haute école spécialisée, haute école pédagogique).

Certaines analyses sont fondées sur une échelle à trois niveaux: elle distingue entre école obligatoire, degré secondaire II et degré tertiaire (formation professionnelle supérieure et haute école).

Profil migratoire

Le profil migratoire d'une personne est déterminé à partir de trois caractéristiques personnelles: «pays de naissance», «nationalité actuelle» ainsi que «année d'arrivée en Suisse». Le pays de naissance est repris du questionnaire, alors que les informations sur la nationalité et la date d'arrivée en Suisse sont tirées de la statistique de la population et des ménages (STATPOP). La population analysée est d'abord répartie entre les deux groupes suivants sur la base du pays de naissance et de la nationalité:

- natifs: les personnes de nationalité suisse, quel que soit leur pays de naissance, et les personnes de nationalité étrangère nées en Suisse.
- immigrés: les personnes de nationalité étrangère nées à l'étranger.

Ensuite, pour des analyses spécifiques, la date d'arrivée en Suisse est prise en compte pour distinguer entre:

- les immigrés arrivés en Suisse il y a cinq ans ou moins.
- les immigrés arrivés en Suisse il y a plus de cinq ans.

Statut sur le marché du travail

Trois catégories ont été distinguées:

- Personnes actives occupées: les personnes qui, au cours de la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (absence pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant, ou qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.
- Chômeurs au sens du BIT: les personnes qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine de référence, qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et qui étaient disponibles pour travailler.
- Personnes non actives: les personnes qui ne font partie ni des actifs occupés, ni des chômeurs.

La détermination du statut sur le marché du travail se fonde sur les définitions du Bureau international du travail (BIT), reprises dans l'enquête suisse sur la population active.

Taux d'occupation

Des questions sur le niveau d'emploi contractuel de l'activité principale ont été posées et les informations récoltées ont été regroupées en trois catégories:

- moins de 50% (temps partiel),
- entre 50 et 90% (temps partiel),
- de 90 à 100% (plein temps).

Revenu

Le revenu analysé dans l'enquête PIAAC correspond au revenu du travail, qui est composé des recettes que procure aux individus l'exercice d'une activité salariée ou indépendante. Le revenu du travail comprend les montants perçus soit en tant que résultat direct de l'activité professionnelle (salaires ou bénéfice de l'activité indépendante), soit en raison de leur situation dans la profession (prestations de sécurité sociale liées à l'emploi). Le revenu du travail ne comprend pas le revenu provenant d'autres sources telles que la propriété, l'assistance sociale, les transferts, etc., non lié à l'emploi.

L'enquête PIAAC relève les revenus professionnels des salariés et des indépendants au sein de la population résidente permanente. Les composantes du salaire des salariés sont le salaire brut, le 13^e et 14^e salaires, les primes et les gratifications.

Utilisation moyenne des compétences dans le cadre de certaines activités au travail

Pour chacune des trois compétences, un indicateur a été créé afin de déterminer la fréquence à laquelle la compétence est utilisée dans le cadre de l'activité professionnelle actuelle ou de la dernière activité professionnelle exercée. Les indicateurs sont basés sur des questions relatives à la fréquence d'activités concrètes. Les réponses possibles dans le questionnaire de base sont les suivantes :

- Jamais
- Moins d'une fois par mois
- Moins d'une fois par semaine, mais au moins une fois par mois
- Au moins une fois par semaine, mais pas tous les jours
- Tous les jours

Ces cinq catégories ont finalement été regroupées en trois catégories pour les besoins du présent rapport :

- Rarement
- Parfois
- Souvent

Littératie

«Les questions suivantes portent sur vos activités de lecture dans le cadre de votre activité professionnelle actuelle / dernière activité professionnelle.»

Dans votre activité professionnelle actuelle/dernière activité professionnelle, à quelle fréquence êtes-vous/étiez-vous habitué(e) à ...

- lire des directives ou des instructions?
- lire des lettres, des notes de service ou des e-mails?
- lire des articles dans des journaux, des magazines ou des newsletters?
- lire des livres, des publications scientifiques ou des articles dans des revues spécialisées?
- lire des manuels ou des ouvrages de référence?
- lire des comptes, des factures, des relevés bancaires ou d'autres états financiers?
- écrire des lettres, des notes de service ou des e-mails?
- écrire des rapports, des articles?
- remplir des formulaires?

Numératie

«Les questions suivantes portent sur les activités réalisées dans le cadre de votre activité professionnelle actuelle/dernière activité professionnelle et impliquant des chiffres, des quantités, des informations chiffrées, des statistiques ou des mathématiques.»

Dans votre activité professionnelle actuelle/dernière activité professionnelle, à quelle fréquence êtes-vous/étiez-vous habitué(e) à ...

- entreprendre des calculs, comme des calculs de prix, de coûts ou de quantités?
- utiliser des cartes, des plans ou un GPS pour trouver votre chemin ou vous localiser?
- procéder à des mesures comme des longueurs, des poids, des températures, des dosages, des aires ou des volumes?
- lire et préparer des diagrammes, des graphiques ou des tableaux?
- utiliser des mathématiques ou des statistiques avancées?
Par mathématiques ou statistiques avancées, on entend p. ex. le calcul infinitésimal, l'algèbre complexe, la trigonométrie ou des méthodes de régression.

Utilisation des technologies de l'information et de la communication, telles que les ordinateurs, les smartphones et les tablettes.

«Les questions suivantes portent sur l'utilisation d'ordinateurs ou d'appareils numériques comme une tablette ou un smartphone, dans le cadre de votre activité professionnelle actuelle/dernière activité professionnelle. Elles ne concernent pas l'utilisation d'ordinateurs ou d'appareils numériques dans le cadre d'activités professionnelles antérieures.»

Dans votre activité professionnelle actuelle/dernière activité professionnelle, à quelle fréquence utilisez-vous/utilisiez-vous habituellement un ordinateur ou un appareil numérique comme une tablette ou un smartphone ...?

- pour communiquer avec d'autres personnes (p. ex. par des e-mails, les réseaux sociaux ou des appels sur Internet)?
Ne pas tenir compte des appels téléphoniques normaux réalisés avec un téléphone portable.
- pour obtenir des informations (p. ex. utiliser un moteur de recherche, trouver des informations, ou consulter des documents)?
- pour créer ou éditer des documents électroniques, des feuilles de calcul ou des présentations (en utilisant Microsoft Word, Excel, PowerPoint ou un logiciel similaire)?
- pour utiliser un logiciel spécialisé (p. ex. pour la conception/le design assisté/e par ordinateur, le traitement ou l'analyse des données, du son ou des images, le contrôle qualité)?
- pour utiliser un langage de programmation pour programmer des logiciels (p. ex. des applications) ou des sites Internet?

Utilisation moyenne des compétences dans le cadre de certaines activités de la vie quotidienne

Pour chacune des trois compétences, on a élaboré un indicateur qui spécifie la fréquence de son utilisation au quotidien. Ces indicateurs reposent sur des questions relatives à la fréquence d'activités concrètes. Les réponses possibles étaient :

- Jamais
- Moins d'une fois par mois
- Moins d'une fois par semaine, mais au moins une fois par mois
- Au moins une fois par semaine, mais pas tous les jours
- Tous les jours

Pour le présent rapport, ces cinq catégories ont été regroupées en trois catégories :

- Rarement
- Parfois
- Souvent

Littératie

«Nous allons maintenant parler de vos activités de lecture dans la vie de tous les jours. Tenez compte également de la lecture à l'écran d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un autre appareil électronique.»

Dans la vie de tous les jours, à quelle fréquence êtes-vous amené(e) à ...

- lire des directives ou des instructions?
- lire des lettres, des notes de service ou des e-mails?
- lire des articles dans des journaux, des magazines ou des newsletters?
- lire des livres de fiction ou non?
- lire des manuels ou des ouvrages de référence?
- lire des comptes, des factures, des relevés bancaires ou d'autres états financiers?
- écrire des lettres, des notes de service ou des e-mails?
- écrire des rapports, des articles?
- remplir des formulaires?

Numératie

«Les questions suivantes portent sur l'utilisation, dans la vie de tous les jours, de toute activité incluant des chiffres, des quantités, des informations numériques, des statistiques ou des mathématiques.»

Dans la vie de tous les jours, à quelle fréquence êtes-vous amené(e) à ...

- entreprendre des calculs, comme des calculs de prix, de coûts ou de quantités?
- utiliser des informations pour prendre des décisions financières (p. ex. sur le budget du ménage, les assurances, les prêts)
- procéder à des mesures (p. ex. en cuisinant, en jardinant, en confectionnant des habits ou en faisant des réparations)?

- lire et préparer des diagrammes, des graphiques ou des tableaux?
- utiliser des mathématiques, comme des formules ou des règles mathématiques?

Utiliser des technologies de l'information et de la communication, comme un ordinateur, un smartphone ou une tablette.

«Les questions suivantes portent sur l'utilisation d'un ordinateur ou d'un appareil numérique tel qu'une tablette ou un smartphone, que ce soit à la maison ou dans un autre lieu offrant des services Internet, comme un cybercafé ou une bibliothèque.»

Dans la vie courante, à quelle fréquence utilisez-vous un ordinateur ou un appareil numérique tel qu'une tablette ou un smartphone ...

- pour communiquer avec d'autres personnes (p. ex. par e-mail, par les réseaux sociaux ou des appels sur Internet)? Ne tenez pas compte des appels normaux effectués à l'aide d'un téléphone portable.
- pour obtenir des informations (p. ex. utiliser un moteur de recherche, trouver des informations, ou consulter des documents)?
- pour vous divertir ou pour les loisirs (p. ex. faire des jeux vidéo, écouter de la musique, regarder et éditer des vidéos ou des photos)?
- pour faire des paiements ou des achats en ligne (p. ex. acheter ou vendre des biens ou des services)?
- pour gérer votre vie personnelle (p. ex. assurer le suivi de vos données de santé, gérer le budget de votre ménage ou naviguer via GPS)?

Programme des publications de l'OFS

En tant que service statistique central de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public. Il utilise à cet effet plusieurs moyens et canaux et diffuse ses informations statistiques par domaines thématiques.

Les domaines statistiques

- 00 Bases statistiques et généralités
- 01 Population
- 02 Espace et environnement
- 03 Travail et rémunération
- 04 Économie nationale
- 05 Prix
- 06 Industrie et services
- 07 Agriculture et sylviculture
- 08 Énergie
- 09 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Mobilité et transports
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Sécurité sociale
- 14 Santé
- 15 Éducation et science
- 16 Culture, médias, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable, disparités régionales et internationales

Sélection de publications

Annuaire statistique de la Suisse



L'Annuaire statistique, que publie l'Office fédéral de la statistique (OFS), constitue depuis 1891 l'ouvrage de référence de la statistique suisse. Il résume les principaux résultats statistiques concernant la population, la société, l'État, l'économie et l'environnement de la Suisse.

Statistique: 175 ans au service de l'État fédéral moderne



Cette brochure a été éditée à l'occasion de la 10 000^e publication de l'Office fédéral de la statistique. Reprenant dix publications et événements appartenant au passé, elle retrace l'histoire de l'OFS, de ses publications et de la statistique en Suisse. La brochure compte 52 pages et est disponible en quatre langues (français, allemand, italien et anglais).

www.statistique.ch – sources d'informations des plus utiles

Le portail Statistique suisse est un outil moderne et attrayant qui vous donne accès aux informations statistiques actuelles. Nous attirons ci-après votre attention sur les offres les plus prisées.

Catalogue général



Presque tous les documents publiés par l'OFS depuis 1860 sont disponibles gratuitement sous forme électronique sur le portail Web Statistique suisse (www.statistique.ch). Les publications sur papier peuvent être commandées par téléphone au +41 58 463 60 60 ou par e-mail à l'adresse suivante order@bfs.admin.ch.

www.statistique.ch → Statistiques → Catalogue

Vous souhaitez être parmi les premiers informés?



Abonnez-vous à un Newsmail et vous recevrez par e-mail des informations sur les résultats les plus récents et les activités actuelles concernant le thème de votre choix.

www.news-stat.admin.ch

Aperçu des données publiées



Pour donner une meilleure vue d'ensemble de tous les jeux de données publiés en continu par l'OFS, nous les avons regroupés sur cette page. Elle contient également un aperçu des données de la statistique fédérale déjà accessibles sur la plateforme opendata.swiss ainsi que des données de la National Summary Data Page (NSDP).

www.data.bfs.admin.ch

Tableau de bord des votations Suisse



Le tableau de bord de l'OFS utilise les données publiques ouvertes (OGD) pour présenter rapidement les résultats des votations sous une forme visuelle et conviviale. Toutes les données sont librement accessibles et disponibles en cinq langues.

votations.admin.ch/fr/overview

Informations complémentaires

Service de renseignement

+41 58 463 60 11, info@bfs.admin.ch



www.statistique.ch



Facebook



X



Youtube



LinkedIn

En Suisse, 15% de la population ont de faibles compétences en lecture, en calcul et en résolution adaptative de problèmes, à savoir environ 844 000 personnes. Pourtant ces compétences revêtent une importance cruciale, car elles sont considérées comme le fondement de la capacité à acquérir les connaissances et les aptitudes nécessaires pour mener une vie épanouie dans le monde actuel, que ce soit individuellement ou collectivement. Toute difficulté dans ces domaines fondamentaux est susceptible de limiter l'autonomie, les opportunités professionnelles et la participation active à la vie sociale et démocratique de ces personnes.

La présente publication analyse en détail leur profil et leur quotidien pour comprendre les défis que représente le fait de vivre avec de faibles compétences et de déterminer leur impact sur la vie quotidienne. Elle décrit la composition de ce groupe sur la base de caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, niveau de formation, statut professionnel, profil migratoire et linguistique et durée de séjour en Suisse), du contexte familial et de l'origine sociale (niveau de formation, profession et lieu de naissance des parents). Cette publication examine ensuite différents aspects de leur vie professionnelle afin de déterminer dans quelle mesure les personnes avec de faibles compétences s'intègrent sur le marché du travail par rapport à l'ensemble de la population et quels types d'activités elles exercent. Outre l'activité professionnelle, elle éclaire divers aspects de la vie quotidienne (perception subjective de la santé, satisfaction dans la vie, confiance en son prochain, etc.). Enfin, elle examine dans quelle mesure les personnes avec de faibles compétences participent à des formations continues et si les modalités de participation à une formation continue (durée, type, contenu des cours, etc.) diffèrent entre les personnes avec de faibles compétences et l'ensemble de la population.

En ligne

www.statistique.ch

Imprimés

www.statistique.ch
Office fédéral de la statistique
CH-2010 Neuchâtel
order@bfs.admin.ch
tél. +41 58 463 60 60

Numéro OFS

2334-2302

ISBN

978-3-303-15710-7

Les informations publiées ici contribuent à mesurer la réalisation de l'objectif de développement durable (ODD) n° 4 «**Éducation de qualité**», de l'Agenda 2030 des Nations Unies. En Suisse, c'est le système d'indicateurs MONET 2030 qui assure le suivi de la mise en œuvre de ces objectifs.



Système d'indicateurs MONET 2030

www.statistique.ch → Statistiques → Développement durable
→ Système d'indicateurs MONET 2030

**La statistique
compte pour vous.**

www.la-statistique-compte.ch